



HAL
open science

Analyse de l'effet L1 dans l'émergence de l'auxiliation en français L2

Cyrille Granget

► **To cite this version:**

Cyrille Granget. Analyse de l'effet L1 dans l'émergence de l'auxiliation en français L2. *Discours - Revue de linguistique, psycholinguistique et informatique*, 2018, 23, <10.4000/discours.9766>. <halshs-02485157>

HAL Id: halshs-02485157

<https://shs.hal.science/halshs-02485157v1>

Submitted on 24 May 2024

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire HAL, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons CC BY-NC-ND 4.0 - Attribution - Non-commercial use - No Derivative Works - International License



Discours

Revue de linguistique, psycholinguistique et informatique

23 | 2018
Varia

Analyse de l'effet L1 dans l'émergence de l'auxiliation en français L2

Cyrille Granget



Édition électronique

URL : <https://journals.openedition.org/discours/9766>

DOI : [10.4000/discours.9766](https://doi.org/10.4000/discours.9766)

ISSN : 1963-1723

Éditeur :

Laboratoire LATTICE, Presses universitaires de Caen

Ce document vous est offert par Nantes Université



Référence électronique

Cyrille Granget, « Analyse de l'effet L1 dans l'émergence de l'auxiliation en français L2 », *Discours* [En ligne], 23 | 2018, mis en ligne le 21 décembre 2018, consulté le 24 mai 2024. URL : <http://journals.openedition.org/discours/9766> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/discours.9766>



Le texte seul est utilisable sous licence CC BY-NC-ND 4.0. Les autres éléments (illustrations, fichiers annexes importés) sont « Tous droits réservés », sauf mention contraire.



discours

Revue de linguistique, psycholinguistique et informatique

<http://journals.openedition.org/discours/>

Analyse de l'effet L1 dans l'émergence de l'auxiliation en français L2

Cyrille Granget

Laboratoire de linguistique de Nantes (UMR 6310)
Université de Nantes et CNRS

.....
Cyrille Granget, « Analyse de l'effet L1 dans l'émergence de l'auxiliation en français L2 », *Discours* [En ligne],
23 | 2018, mis en ligne le 21 décembre 2018.

.....
URL : <http://journals.openedition.org/discours/9766>

.....
Titre du numéro : *Varia*

Coordination : Saveria Colonna & Sarah Schimke

Date de réception de l'article : 20/07/2018

Date d'acceptation de l'article : 29/11/2018

 OpenEdition
Journals



discours

Presses
universitaires
de Caen 

Analyse de l'effet L1 dans l'émergence de l'auxiliation en français L2

Cyrille Granget

Laboratoire de linguistique de Nantes (UMR 6310)
Université de Nantes et CNRS

.....

L'objectif de cette étude est de comprendre les influences de la langue première dans l'émergence de l'auxiliation verbale en L2. Nous étudions en particulier l'influence du japonais langue première dans l'acquisition des constructions verbales auxiliées (CVA) en français L2. Une première étude (étude 1) compare les formes verbales employées dans le français L2 parlé par sept locuteurs de L1 japonais et celles produites par sept locuteurs d'une autre L1, l'allemand. L'analyse contrastive des formes verbales employées en contexte pluriel par des apprenants nippophones montre une nette tendance à privilégier des CVA. L'étude suivante (étude 2) vérifie ce phénomène à travers l'étude qualitative de quatre autres récits en français L2 (japonais L1) et explore deux nouvelles hypothèses explicatives de l'émergence des CVA dans les narrations d'apprenants nippophones : une influence du discours narratif de la langue première (moyens linguistiques de structuration informationnelle et d'ancrage temporel du récit) et une influence de la structure prosodique du japonais L1, au moyen d'une comparaison entre les récits en français L2 (japonais L1) et ceux produits en français L1 et japonais L1. Cette recherche nous amène à envisager l'intérêt de concevoir plusieurs hypothèses explicatives de l'auxiliation en langue seconde.

Mots clés : français L2, allemand L1, japonais L1, construction verbale auxiliée, expression du nombre, mouvement référentiel, modèle discursif, structure syllabique

.....

The purpose of this study is to understand the influence of the first language (L1) on the emergence of auxiliary verbal constructions (AVCs) in a second language (L2). In particular, we investigate the influence of Japanese L1 on the use of AVCs in French L2. A first study analyzed and compared the use of AVCs in French L2 narratives produced by 7 Japanese speakers and by a group of 7 speakers with a different L1, German, at the same level of proficiency. The contrastive analysis of verbal forms used in plural contexts revealed a clear tendency for Japanese speakers of French L2 to use AVCs. The second study aimed at, first, verifying the overuse of AVCs in Japanese learners of French by analyzing four retellings from another corpus of French L2 retellings. Second, it tested two hypotheses on the emergence of AVCs in the French L2 used by Japanese speakers. The discourse hypothesis stipulates that information structure and temporal anchoring of the discourse trigger the use of auxiliary verbs to maintain reference to number and adopt the L1 conceptualization of events. The prosodic hypothesis proposes that the auxiliary in French L2 is initially an epenthetical vowel due to the syllabification of French L2 influenced by the phonological and prosodic structure of Japanese. Overall, this investigation shows the influence of the L1 and underlines the benefits of considering more than one hypothesis to analyze the emergence of auxiliary constructions in an L2.

Keywords: French L2, German L1, Japanese L1, auxiliary construction, number, referential movement, discourse model, syllabic structure

.....

Nous adressons nos sincères remerciements à tou(te)s les participant(e)s qui, à Nantes, Tokyo et Vienne, ont gracieusement donné de leur temps et de leur langue, ainsi qu'aux collègues qui nous ont mis en contact et ouvert des espaces d'échange.

1. Introduction

1 Blom *et al.* (2013) proposent de revisiter plusieurs questions de recherche en linguistique acquisitionnelle sous l'angle des constructions verbales auxiliées. Ces constructions verbales auxiliées (désormais CVA) sont des formes verbales dans lesquelles «des apprenants d'une langue (seconde)», selon la définition de Schimke (2013 : 307 [nous traduisons]), «combinent un verbe sémantiquement léger, le pseudo-auxiliaire, et un verbe lexical d'une façon jugée non grammaticale dans la langue cible». En français langue seconde, il existe quelques recherches menées dans cette perspective (Schimke, 2013 ; Starren, 2001 ; Giuliano, 2003) mais aucune étude n'a systématiquement exploré l'influence de la langue première sur l'auxiliation. Dans la littérature acquisitionnelle, deux explications sont régulièrement convoquées pour expliquer l'usage de ces formes. D'une part, l'auxiliation est conçue comme un moyen économique et rapide d'exprimer la flexion verbale dans le processus d'acquisition d'une langue flexionnelle dans la mesure où les morphèmes flexionnels libres que sont les pseudo-auxiliaires varient de façon minimale comparativement aux verbes pleins (Parodi, 2000). D'autre part, les CVA émergent au stade flexionnel sous l'influence de la langue première pour exprimer des contrastes aspecto-temporels. Elles sont ainsi prioritairement motivées par des concepts sémantiques grammaticalisés en langue première (Noyau *et al.*, 1995 ; Starren, 2001).

2 Notre objectif est double : à la fois montrer et expliquer l'influence du japonais langue première sur l'auxiliation du verbe en français L2. À cette fin, nous menons dans un premier temps une étude contrastive d'énoncés pluriels d'apprenants nippophones et germanophones situés au stade flexionnel où la L1 commence à être influente. Ces deux langues s'opposent sur le plan morphologique puisque contrairement à ce qu'on observe en allemand, les verbes ne sont pas fléchis en nombre en japonais. Dans un deuxième temps, nous comparons des récits en français L2 (japonais L1) avec des récits en japonais L1 et français L1 recueillis dans des conditions comparables et examinons l'effet du japonais L1 sur l'usage des CVA par des apprenants nippophones dans une perspective discursive plus large. En effet, même dans une langue qui dispose de moyens morphosyntaxiques d'exprimer le nombre, celui-ci ne s'exprime pas uniquement au niveau du verbe, voire de l'énoncé, mais aussi au niveau du discours. L'organisation de l'information dans le contexte discursif – c'est-à-dire l'expression non ambiguë du nombre dans l'énoncé qui précède et un système de coréférence – permet, en français parlé par exemple, de désambiguïser ou de conférer une interprétation en nombre à certains énoncés comme en [2], au pluriel si le cotexte antérieur est constitué d'un énoncé tel [1a], au singulier si l'énoncé est du type [1b].

[1a] les passagers ne savent pas où aller

[1b] le passager ne sait pas où aller

[2] il(s) demande(nt) à une femme
[il dāmād a yn fām]

3 L'organisation globale des moyens linguistiques discursifs, lexicaux et morphosyntaxiques permettant de référer à une ou plusieurs entités en situation de récit, fait l'objet de descriptions linguistiques plus rares que les descriptions morphosyntaxiques de l'accord, mais participe de façon centrale à la cohérence du récit (Lehmann, 1988; Barlow, 1999; Haig et Forker, 2018).

4 Les langues varient dans leurs façons d'exprimer le nombre d'entités impliquées dans un événement et peuvent l'exprimer comme en français ou en allemand, au niveau de l'énoncé de façon morphosyntaxique et redondante comme en [3], ou de façon discursive comme en japonais. En allemand, il existe une palette de moyens morphosyntaxiques d'exprimer la référence à une ou plusieurs entités, plus vaste qu'en français du fait que les noms et adjectifs épithètes sont systématiquement porteurs d'un suffixe audible pluriel.

[3] sie frag-en eine Frau
 Pro.3P.PL demander.3P.PL Art. femme
 'ils demandent à une femme'

[4] onnanohito ni kikimasu
 femme à demander
 'il(s) demande(nt) à une femme'

5 En japonais, en revanche, ces moyens n'existent pas (ni déterminants, ni pronoms personnels obligatoires, ni suffixes nominaux ou adjectivaux de nombre, ni suffixes verbaux), seul le cotexte permet de conférer à un énoncé comme [4] une interprétation au singulier ou au pluriel. Une vision strictement morphosyntaxique de l'acquisition nous conduirait à émettre l'hypothèse que l'expression du nombre en français est un processus moins complexe pour un apprenant germanophone que pour un apprenant nipponophone dans la mesure où le nombre est exprimé dans plusieurs parties de l'énoncé en allemand contrairement à ce qu'on observe en japonais. L'étude de la flexion verbale dans la perspective des CVA, nous invite cependant à nuancer cette affirmation dans la mesure où les apprenants trouvent dans les langues qu'ils s'approprient d'autres moyens d'exprimer la flexion, par exemple l'auxiliation. Une perspective sémantique et discursive nous invite aussi à élargir l'étude des CVA et à considérer l'ensemble des moyens d'exprimer le maintien de la référence aux entités dans les langues en contact.

6 Nous montrerons qu'à stade comparable, les apprenants nipponophones ne fléchissent pas moins les verbes que les apprenants germanophones. En revanche, à stade comparable, les apprenants nipponophones et germanophones ne fléchissent pas les verbes de la même manière en français L2. Les apprenants nipponophones ont une nette préférence pour les CVA. Pour autant, les hypothèses de la flexion ou les hypothèses aspecto-temporelles ne peuvent seules expliquer cette différence, les propriétés discursives et phonologiques de la langue première sont des facteurs à prendre en compte pour expliquer l'émergence des CVA.

2. Flexion et référence aux entités en français, japonais et allemand

2.1. Flexion en français, japonais et allemand

7 Une comparaison du paradigme flexionnel des verbes <demander>, <prendre> et <boire> au présent illustre quelques différences entre le français, le japonais et l'allemand (*tableau 1*).

8 En japonais, aucun verbe ne s'accorde en personne et en nombre, quel que soit le temps. En français, la variabilité morphologique du verbe au présent se résume selon Boyé et Bonami (2003) à un espace thématique à trois cases : il existe un thème verbal pour les trois personnes du singulier, un thème verbal pour les deux premières personnes du pluriel et un thème verbal pour la troisième personne du pluriel. Une classe de verbes forme son pluriel par ajout d'une consonne mais celle-ci varie sans qu'une règle morphologique ne puisse le prévoir. Parfois, les trois formes sont homophones, c'est le cas du verbe *demande* et des autres verbes dits du premier groupe qui forment la classe la plus nombreuse, plus de 90 % du stock verbal.

9 En français parlé, ces verbes, comme l'illustre le paradigme flexionnel de <demander> (*tableau 2*) sont invariables au présent, comme les verbes japonais. Cependant, il existe de nombreux verbes irréguliers d'usage fréquent. La flexion des verbes au présent est un phénomène avant tout thématique, elle suppose le stockage dans le répertoire lexical de l'apprenant d'une ou plusieurs formes verbales que Boyé et Bonami (2003) appellent des thèmes. En allemand, les principes morphologiques qui régissent la flexion sont différents. Au niveau thématique, comme en français, certains verbes ont un seul thème, par exemple [trink] pour le verbe <boire> (*tableau 3*), les autres en ont deux, par exemple [ne:m] et [nim] pour le verbe <prendre> (*tableau 1*). Toutefois la flexion s'exprime aussi, à l'exception des verbes modaux, par un suffixe verbal obligatoire (-ə, -st, -t, -en) qui varie selon la personne. La flexion est donc plus régulière qu'en français.

10 En résumé, au présent, en français parlé, les schémas de variation morphologique changent selon les types de verbes. Il existe un grand nombre de verbes dont la forme ne varie ni en nombre ni en personne, comme en japonais. Mais il existe aussi de nombreux verbes d'usage fréquent qui s'accordent de façon non pas suffixale comme en allemand, mais thématique et dont le thème varie de façon irrégulière d'un verbe à l'autre.

11 Une question qui se pose est de savoir si pour les locuteurs du français langue seconde, le fait d'accorder en personne et en nombre en langue première, quelle que soit l'expression morphologique de l'accord, thématique ou suffixale, constitue un avantage transférable dans l'acquisition d'une langue seconde, auquel cas les apprenants germanophones auraient un avantage sur les apprenants nipponophones. Si toutefois la variation suffixale et thématique dans une langue donnée ne confère pas d'avantage particulier pour acquérir la variation thématique dans une nouvelle langue, alors les apprenants germanophones et nipponophones devraient, à stade lexical comparable, suivre un développement flexionnel également comparable.

		Français	Japonais ¹	Allemand
SG	1P	prend-s/Ø [prã]	toli-masu [tolimasu]	nehm-e [ne:mə]
	2P			nimm-st [nimst]
	3P			nimm-t [nimt]
PL	1P	pren-ons/ez [prɛn-ø/e]		nehm-en [ne:mən]
	2P			nehm-t [ne:mt]
	3P	prenn-ent [prɛn]		nehm-en [ne:mən]

Tableau 1 – Paradigme flexionnel du verbe <prendre> au présent en français, japonais et allemand

		Français	Japonais	Allemand
SG	1P	demand-e [dɔmãd]	kiki-masu [kikimasu]	frag-e [frag-ə]
	2P	demand-es [dɔmãd]		frag-st [frag-st]
	3P	demand-e [dɔmãd]		frag-t [frag- t]
PL	1P	demand-ons [dɔmãdɔ]		frag-en [frag-ən]
	2P	demand-ez [dɔmãde]		frag-t [frag- t]
	3P	demand-ent [dɔmãd]		frag-en [frag-ən]

Tableau 2 – Paradigme flexionnel du verbe <demander> au présent en français, japonais et allemand

1. Nous optons dans ce tableau et les suivants pour la forme honorifique du verbe car c'est celle qui est privilégiée dans les récits oraux produits par les locuteurs du japonais L1 (cf. étude 2).

		Français	Japonais	Allemand
SG	1P	boi-s/t [bwa]	nomimasu [nɔ̃mimasu]	trink-e [trink-ə]
	2P			trink-st [trinkst]
	3P			trink-t [trinkt]
PL	1P	buv-ons [byvõ]		trink-en [trinkən]
	2P	buv-ez [byve]		trink-t [trinkt]
	3P	boiv-ent [bwav]		trink-en [trinkən]

Tableau 3 – Paradigme flexionnel du verbe <boire> au présent en français, japonais et allemand

- 12 La question d'un transfert total, partiel ou nul des propriétés flexionnelles de la langue source a été beaucoup débattue dans les années 1990, que ce soit dans une perspective fonctionnelle ou générative (Klein et Perdue, 1997; Vainikka et Young-Scholten, 1996; Giuliano, 2003, pour une présentation des implications de ces paradigmes pour l'explication de l'auxiliation). La perspective des CVA a renouvelé le débat en proposant d'observer l'émergence de la morphologie, notamment des morphèmes libres, et leur fonction dans le développement de la langue seconde. L'étude de la flexion en japonais montre toutefois les limites d'une approche morphosyntaxique de la finitude puisque le verbe en japonais n'exprime pas les traits de personne et de nombre. Une autre perspective translinguistique consiste à se demander quels sont les moyens d'exprimer la personne et le nombre dans une langue comme le japonais et s'ils facilitent l'appropriation des moyens d'exprimer le nombre en français et sont transférables en production.

2.2. Expression du nombre et organisation du discours

- 13 Comme nous l'avons observé en [1a], [1b] et [2] pour le français, lorsque le nombre n'est pas systématiquement exprimé morphologiquement ou lexicalement au niveau de l'énoncé, il l'est grâce à une organisation spécifique de l'information dans le discours et à la constitution en amont de l'énoncé d'une entité topique pour laquelle valent les situations mentionnées. En situation d'usage de la langue, l'expression du nombre repose par conséquent sur une organisation plus large que celle qui prévaut dans l'énoncé, par laquelle le locuteur mentionne, et l'interlocuteur infère, le nombre d'entités impliquées dans l'événement désigné par le verbe de l'énoncé. C'est en tout cas ce que permet d'envisager une conception discursive de l'accord (voir Lehmann, 1988; Barlow, 1999, Haig et Forker, 2018).

- 14 Les études de l'organisation du discours ont montré qu'il existe plusieurs modèles narratifs, centrés sur la structuration temporelle du récit, comme en allemand (Stutterheim et Carroll, 2005), sur la structuration des entités, comme en anglais ou japonais (Tomita, 2013), ou sur les deux, comme en français (Lambert *et al.*, 2008). On peut penser que ces différences d'organisation de l'information dans le discours ont pour corollaire un usage spécifique des pronoms personnels sujets dans le maintien de la référence dans les langues dans lesquelles ils sont obligatoires. Stutterheim et Carroll (2005) observent dans des récits comparables en allemand et en anglais de fréquentes élisions du pronom personnel sujet en allemand en raison d'une structuration temporelle du récit et d'énoncés coordonnés qui ancrent temporellement les événements qui valent pour l'entité topique alors qu'en anglais, le pronom personnel sujet de maintien de la référence à l'entité topique est plus systématiquement en position initiale d'énoncé. La comparaison des moyens linguistiques permettant de maintenir la référence aux entités dans des récits fictifs similaires en anglais et en français, montre toutefois que l'élision du pronom ou recours à l'anaphore zéro est encore moins fréquente en français qu'en anglais (Leclercq et Lenart, 2013). Lambert *et al.* (2008) précisent qu'en français, «le maintien de la référence au protagoniste est codé par un pronom et l'anaphore zéro est restreinte aux suites d'événements liés par des relations de dépendance causale, comme en anglais» (Lambert *et al.*, 2008 : 17). En français ou en allemand, le sujet nominal joue un rôle central pour introduire une entité topique et asseoir la référence des pronoms personnels sujets dans les énoncés en aval (Schimke *et al.*, 2018).
- 15 En japonais, il n'existe pas de pronom anaphorique de maintien de la référence à l'entité topique. De nombreuses études soulignent cependant le rôle central des particules de structuration informationnelle, notamment de la particule topique «wa» postposée à un syntagme nominal qui indique qu'un nouveau commentaire s'applique à cette nouvelle entité (Klingler, 2003 ; Tamba et Terada, 1991 ; Tomita, 2013). Dans le récit, cette particule topique met en relief une entité qui devient l'entité pour laquelle valent les situations mentionnées dans les énoncés suivants, comme le fait le syntagme nominal en position sujet en français. Selon Klingler (2003), la particule «wa», postposée à un nom (N) ou syntagme nominal (SN) avec lequel elle forme une unité prosodique, détache les éléments auxquels elle est postposée du reste de l'énoncé et confère une valeur référentielle maximale à N en construisant une origine permettant une mise en relation. «Wa» est une particule relationnelle (*kakarijoshi*), distincte des relateurs casuels (*kakujoshi*) comme «ga», indice du nominatif/sujet, qui intègre le sujet à l'énoncé. Aussi le récit en japonais est-il considéré comme un récit centré sur les entités. L'expression systématique d'une entité topique, discursivement saillante, explique selon Granget (2014) l'acquisition immédiate des pronoms personnels sujets en français par des apprenants nippophones, en dépit de l'absence de tels moyens linguistiques dans la langue première, et témoigne d'une influence de la structure informationnelle de la langue première sur l'acquisition des pronoms anaphoriques en français L2. Dans la mesure où ces pronoms participent

en français du maintien de la référence à l'entité et sont en tant que sujets des éléments centraux dans l'opération de flexion, on ne peut exclure une influence de la structure informationnelle du japonais sur l'opération de flexion.

3. Constructions verbales auxiliées en langue seconde et questions de recherche

16 Les formes verbales analytiques ont déjà fait l'objet de nombreuses études dans le domaine de l'acquisition de la flexion ou de la temporalité (voir, en français L2, la synthèse des études de l'acquisition du passé composé dans Véronique [2009]). Le terme de CVA introduit toutefois une nouvelle perspective car il ne présuppose pas la fonction de ces formes mais interroge, au regard de la fréquence des CVA, leur fonction dans le processus acquisitionnel et soulève de nouvelles questions, par exemple le lien entre les formes temporelles synthétiques et analytiques (Starren, 2001; Benazzo et Starren, 2007), le lien entre l'auxiliation et la flexion (Parodi, 2000), ou l'influence des propriétés de la langue cible dans la fréquence d'emploi des CVA. L'étude de Schimke (2013) montre par exemple que des apprenants turcophones produisent plus de CVA en français et néerlandais L2 qu'en allemand L2.

17 Les CVA sont des formes verbales analytiques composées d'un élément monosyllabique, appelé selon les études prédicat relationnel (Giuliano, 2003), pseudo-auxiliaire (Schimke, 2013; Verhagen, 2009), verbe léger ou nucléaire (Viberg, 2002), verbe non thématique (Parodi, 2000), marqueur proto-verbal ou proto-auxiliaire (Starren, 2001; Benazzo et Starren, 2007), et d'un verbe lexical de forme variable. Ces constructions auxiliées peuvent exister sous une forme proche dans les langues sources et cibles comme en [8] ou seulement dans la langue cible comme en [5], [6] et [7].

[5] hij is lopen
il est marcher
cible: hij loopt (il marche)

(d'après Van de Craats [2009: 60], apprenant [L1 marocain] du néerlandais L2)

[6] ein junge ist die Fussball spielen
un garçon est le football jouer
cible: ein junge spielt fussball (un garçon joue au foot)

(d'après Habertzettl [2003: 45], apprenant [L1 turc] de l'allemand L2)

[7] monsieur vert il est dormir
cible: monsieur vert, il dort

(d'après Schimke [2013: 317], apprenant [L1 turc] du français L2)

[8] le garçon [e] dessine
cible: le garçon dessine

(d'après Granget [2015: 39], apprenant [L1 anglais] du français L2)

- 18 Certaines recherches considèrent que l'auxiliaire est un morphème libre qui témoigne, en raison de son accord avec le sujet de l'énoncé, de premières tentatives de flexion dans l'acquisition des langues flexionnelles, et se trouve ainsi être un indice pertinent du développement morphosyntaxique (Van de Craats et Van Hout, 2010). Selon Parodi (2000), les verbes se partagent les tâches : l'auxiliaire est porteur de flexion tandis que le verbe lexical fait référence. D'autres études soulignent la concomitance entre la flexion des auxiliaires et l'influence de la L1 et voient dans les CVA des tentatives d'exprimer en langue seconde l'accord et des contrastes aspecto-temporels grammaticalisés en langue première, comme l'aspect progressif en anglais ou l'aspect parfait en arabe (Starren, 2001 ; Benazzo et Starren, 2007 ; Granget, 2015).
- 19 Aucune étude à notre connaissance ne compare, pour le français L2, l'impact de la langue première sur la production de CVA. Or, les propriétés flexionnelles et discursives de la langue source sont susceptibles d'exercer une influence sur la production de pseudo-auxiliaires comme nous l'avons supposé précédemment. Les propriétés phonologiques de la langue source ne sont pas moins susceptibles d'influencer la production de ces éléments ou du moins de proto-auxiliaires. En effet, les auxiliaires mobilisés dans les CVA en français L2 sont pour une grande partie des voyelles, [a], [ɛ], [ō], qui, pour les deux premières, sont précisément les voyelles dites épenthétiques insérées dans les groupes rythmiques produits en français spontané par des apprenants nippophones en raison de la structure morique de leur langue première. Le français et le japonais ont des structures rythmiques différentes liées à l'unité segmentale de base dans chaque langue, la syllabe en français *versus* la more en japonais (Labrune, 2012). La syllabe en français peut comprendre un groupe consonantique CCV ou se terminer par une consonne CV ou CVC alors qu'en japonais, la more est une unité de type (C)V qui n'autorise ni les groupes consonantiques ni les consonnes finales. Il s'ensuit une insertion fréquente de voyelles intercalaires dans l'acquisition par des apprenants nippophones d'une langue à structure syllabique, que ce soit l'anglais L2 (Yazawa *et al.*, 2015) ou le français L2 (Detey et Nespoulous, 2008 ; Detey *et al.*, 2016 ; Sauzedde, 2018). Aussi le groupe verbal constitué du pronom clitique *il* suivi d'un verbe à initiale consonantique, par exemple *donne*, est-il un lieu par excellence d'insertion vocalique dans la mesure où il comprend un groupe consonantique VCCVC jamais réalisé en japonais L1. On peut ainsi émettre l'hypothèse que pour des raisons rythmiques, il est probable que les apprenants nippophones en cours d'acquisition de la structure syllabique du français insèrent une voyelle épenthétique entre le pronom personnel sujet et le verbe à initiale consonantique, laquelle ferait figure de proto-auxiliaire dans le développement de la langue seconde.
- 20 Notre principale question de recherche est ainsi de savoir quelle est la fonction des CVA dans les récits fictionnels des apprenants nippophones. Cette étude montre que ces constructions sont particulièrement fréquentes dans le français de locuteurs ayant le japonais comme langue première et explore différentes hypothèses proposées dans la littérature, à commencer par l'hypothèse de la flexion selon laquelle à stade

de développement comparable des apprenants préfèrent exprimer la flexion au moyen d'un auxiliaire plutôt que d'un verbe plein, hypothèse particulièrement plausible sachant la variabilité des thèmes verbaux au présent en français. Cette hypothèse est vérifiée dans une première étude comparative de deux groupes de locuteurs du français L2 de niveau comparable, le premier groupe ayant pour L1 le japonais et le second l'allemand. La comparaison de récits en japonais L1, français L1 et français L2 (japonais L1) dans une deuxième étude permet de discuter trois autres hypothèses explicatives de l'auxiliation : pour exprimer le maintien discursif de la référence au nombre de l'entité topique, singulier *versus* pluriel, pour exprimer un contraste aspecto-temporel et pour respecter la structure morique du japonais L1.

4. Étude 1²: l'expression du nombre et de l'accord sujet-verbe en contexte pluriel selon la L1, japonais *versus* allemand

- 21 L'objectif de cette analyse est de montrer l'effet de la L1 sur l'expression du nombre au niveau de l'énoncé et de l'accord au niveau du verbe et de vérifier à la fois l'hypothèse d'un transfert des propriétés morphosyntaxiques des L1, japonais *versus* allemand, vers le français, et l'hypothèse d'une flexion par auxiliation lorsqu'en langue cible, comme en français, la flexion est une opération qui requiert un important stockage lexical.

4.1. Participants

- 22 À partir d'un corpus plus large, nous avons constitué pour cette étude deux groupes d'apprenants distincts en raison de leur L1, japonais *versus* allemand. Chaque groupe, japonais L1 et allemand L1, est constitué de deux sous-groupes selon la richesse de leur répertoire lexical, mesurée au moyen du test lexical en ligne DIALANG (Alderson et Huhta, 2005) : un sous-groupe estimé au niveau A2 et un autre sous-groupe estimé au niveau B1. Afin d'augmenter la comparabilité des données, nous avons équilibré les groupes au-delà de la mesure de performance au test de vocabulaire en sélectionnant des apprenants dont les conditions d'exposition à la langue sont proches. Par ordre décroissant, les paramètres d'équilibrage sont : la taille, la richesse et la correction du répertoire lexical telles que mesurées par le test DIALANG, le type d'exposition, l'âge au moment de l'enregistrement et la durée de l'apprentissage. Tous les étudiants nippophones séjournant en France au moment de l'enregistrement, nous avons sélectionné prioritairement des étudiants germanophones ayant séjourné en France ou déclarant, dans un questionnaire sociolinguistique, avoir des contacts avec le français en dehors de la classe, par leur entourage ou les médias. Le tableau 4 donne un aperçu des données sociobiographiques des deux échantillons.

2. Le protocole et les données ont été recueillis dans le cadre d'un projet du Réseau européen sur l'acquisition de la morphologie verbale en FLE (français langue étrangère) réunissant Malin Ågren de l'université de Lund, Sonia Gerolimich de l'université d'Udine, Pascale Hadermann de l'université de Gand, Eva Havu, Tommi Manner et Maria Paloheimo de l'université d'Helsinki, Marie-Eve Michot et Michel Pierrard de l'université de Bruxelles, Isabelle Stabarin de l'université de Trieste, et l'auteur.

Groupe L1 = japonais (n = 7)					Groupe L1 = allemand (n = 7)				
ID	Niv.	Âges	L2*	Angl.	ID	Niv.	Âges	L2*	Angl.
JAPA201	A2	43; 37	cor	1	ALLA207	A2	43; 13	lat ita	4
JAPA202	A2	26; 18		2	ALLA205	A2	26; 12	esp	6
JAPA203	A2	21; 20		2	ALLA201	A2	27; 26	lat cat esp ara	5
JAPA204	A2	45; 30	all	2	ALLA211	A2	25; 13	esp rou	5
JAPB101	B1	21; 18		3	ALLB103	B1	21; 15	esp	4
JAPB102	B1	46; 24	esp	2	ALLB104	B1	25; 13	ita chi	5
JAPB103	B1	47; 18		1	ALLB108	B1	22; 15	lat esp	5

* Les langues apprises sont : cor = coréen; all = allemand; esp = espagnol; lat = latin; ita = italien; cat = catalan; ara = arabe; rou = roumain; chi = chinois.

Tableau 4 – Participants: niveau, âge au moment de l'enregistrement et au début de l'exposition, L2 autre que l'anglais, niveau auto-estimé (1-6) en anglais

- 23 L'objectif de cette sélection initiale est de pouvoir isoler autant que faire se peut le facteur L1 qui nous intéresse. Sachant que certaines données n'ont pas pu être équilibrées, notamment en ce qui concerne les autres langues secondes apprises et maîtrisées par les apprenants. Comme l'indique le tableau, les apprenants nippophones estiment leur niveau d'anglais («Angl.»), sur une échelle de 1 à 6, entre 1 et 3 alors que les apprenants germanophones l'estiment entre 4 et 6. Même si cette échelle est déclarative, on ne peut exclure une différence réelle de maîtrise de l'anglais. Par ailleurs, tous les apprenants germanophones ont appris, à des degrés divers, d'autres langues que l'anglais alors que seuls trois apprenants nippophones ont appris une autre langue seconde que l'anglais.

4.2. Support

- 24 Afin d'examiner l'expression du nombre au niveau de l'énoncé et en particulier l'accord du verbe au pluriel, une histoire en images a été privilégiée, avec des scènes impliquant tantôt un tantôt plusieurs personnages. Cette histoire en 30 images intitulée *Paul et Pauline font la fête*, est adaptée d'Ågren et Van de Weijer (2013). L'histoire raconte les activités de deux protagonistes invités à une fête d'anniversaire avant et pendant la fête. Le recueil individuel des récits oraux a eu lieu en milieu universitaire, avec une consigne de départ demandant à l'apprenant de regarder les images pour comprendre le fil narratif puis de raconter l'histoire en regardant à nouveau les images et surtout en faisant comme si l'histoire se passait maintenant, au présent. De l'aide lexicale a pu être fournie à la demande de l'apprenant avant la narration mais pas pendant, pour éviter, autant que possible, une ingérence dans la production des formes verbales.

- 25 Les récits ont d'abord été transcrits sous EXMARaLDA puis codés et analysés au moyen de EXAKT (Schmidt et Wörner, 2009) selon des catégories explicitées ci-dessous.

4.3. Catégories d'analyse

- 26 Pour savoir si les récits sont sous l'effet d'un transfert de la L1 au niveau morphosyntaxique, nous avons établi d'une part une mesure permettant de vérifier si chaque énoncé comprend un ou plusieurs indices morphosyntaxiques de pluriel, et d'autre part, une classification des formes verbales permettant d'observer lesquelles sont employées en contexte pluriel et s'il existe une différence qualitative et/ou quantitative entre les récits en français L2 selon que la L1 du narrateur est le japonais ou l'allemand.

4.3.1. *P*, un indice morphosyntaxique de fréquence de l'accord et de redondance du pluriel

- 27 Nous avons isolé les énoncés pluriels et calculé pour chaque énoncé, le nombre de fois où le pluriel est exprimé dans l'énoncé. Par énoncé pluriel, afin d'éviter toute circularité du raisonnement en nous appuyant sur des indices linguistiques, nous entendons un énoncé qui réfère à une scène qui, d'après l'image, implique plusieurs protagonistes. Dans l'ensemble des données, ce nombre varie de 0, lorsqu'aucun élément linguistique n'indique, à l'oral, si l'énoncé est pluriel, à 3 lorsque la référence au pluriel est exprimée à trois reprises dans l'énoncé. Dans les énoncés oraux, les expressions du pluriel retenues sont le syntagme nominal coordonné (*Paul et Pauline*), le déterminant pluriel (*les, deux, leur*), la liaison du pluriel entre le pronom et le verbe (*[ilzariiv] à la maison*), le verbe dont la forme du pluriel se distingue de celle du singulier (*sort, pren, diz, sav, sō*, etc.), l'adverbe pluriel *ensemble* et le pronom pluriel *eux* lorsqu'il réfère au sujet. Le pronom de troisième personne (*i* ou *il*) n'était pas distinct au singulier et au pluriel, il ne constitue pas une marque de pluriel. Dans le tableau 5 suivant, des exemples illustrent chaque cas de figure³.

- 28 Pour chaque récit produit en français L2, nous avons par ailleurs calculé une mesure moyenne *P* de l'expression du pluriel correspondant au nombre total d'expressions explicites du pluriel dans les énoncés pluriels du récit divisé par le nombre total d'énoncés pluriels. Cette mesure *P* permet de déceler un transfert morphosyntaxique de la langue source dans la mesure où en allemand, l'expression du pluriel dans l'énoncé est également redondante contrairement à ce qu'on observe en japonais. En cas de transfert morphosyntaxique, on s'attend à un indice *P* plus élevé dans les récits en français L2 produits par les locuteurs germanophones que dans ceux produits par les locuteurs nipponophones.

3. Pour l'ensemble des énoncés oraux présentés dans cet article, le choix d'une transcription orthographique du français prononcé a été appliqué, ce qui explique les écarts avec les règles orthographiques et typographiques en vigueur (N.D.E.).

Énoncé (récit)	#
et pis [i:] mm 'tto [ilplepar] le cadeau (JAPB102) et oui après il tout mange (ALLA211)	0
et après le: après manger après le manger après manger il [ildās] [ildās] <u>ensemble</u> (JAPA202) ile [vō] à à la table pour manger une gouter d'anniversaire (ALLA207)	1
après <u>les</u> autres amis [saly] è: entre <u>eux</u> entre eux (JAPB101) <u>paul</u> et <u>pauline</u> <u>sont</u> des moutons (ALLA201)	2
oké euh <u>paul</u> et <u>pauline</u> [ilzō] reçu une invitation (JAPA203) euh <u>paul</u> et <u>pauline</u> [izō] trouvé des des des (5s) des [zapō] [?] super drôle (ALLB104)	3

Tableau 5 – Exemples d'énoncés pluriels des récits *Paul et Pauline font la fête* avec une fréquence de marquage pluriel différente

4.3.2. Les types de verbes ou le lien entre verbes et discours

29 Nous avons aussi cherché à savoir s'il existait des différences qualitatives et quantitatives entre les récits japonais L1 et allemand L1 en termes de choix de la forme verbale en contexte pluriel et avons établi une typologie qui rend compte au plus près de la variété des formes utilisées tous récits confondus. Nous avons classé les verbes utilisés dans les énoncés selon deux grandes catégories : formes plurielles qui correspondent aux formes interprétées comme des formes de pluriel par les locuteurs du français L1 et formes non plurielles, qui correspondent aux autres formes. Parmi les formes du pluriel, nous distinguons :

- les verbes précédés d'un auxiliaire à la troisième personne du pluriel (Aux.3P.PL + V), par ex. *paul et pauline* [ilzō] reçu une invitation (JAPA203) ;
- les verbes dont la forme de la troisième personne du pluriel est distincte de celle de la troisième personne du singulier ou dont le thème alterne au singulier et au pluriel (T.PRES.3P.PL), par ex. *ile* [vō] à à la table pour manger une gouter d'anniversaire (ALLA207) ;
- les formes verbales qui correspondent au thème du présent à la première personne du pluriel (T.PRES.1P.PL), et *paul et pauline é: il dé: il* [s] avon [t] une nouvelle em hut (ALLA211).

30 Parmi les autres formes, non plurielles, nous distinguons :

- les verbes précédés d'un auxiliaire à la troisième personne du singulier (Aux.3P.SG + V), *paul et pauline a dit merci au revoir* (ALLA201) ;

- les formes verbales qui correspondent au thème du présent singulier (T.PRES.SG), par ex. *il* [= Paul et Pauline] [*mãz*] *un gâteau* et [*bwa*] *de la limonade* (JAPA207);
- les formes verbales dont le thème est invariable au singulier et au pluriel (T.PRES.Inv), par ex. *il* [= Paul et Pauline] [*mãz*] *un gâteau* et [*bwa*] *de la limonade* (JAPA207);
- le verbe de copule *c'est* ou *il y a* suivi d'un lexème verbal, *les deux c'est pensé choisi de mette de dans un boîte* (JAPA201), ou verbo-nominal (V.Cop + V/N), *oui après il y a le danse* (ALLA211);
- les formes verbales qui correspondent au thème de l'infinitif ou du participe passé (T.INF/PP), *et oui après parti son ami euh chez son ami voilà* (JAPA201);
- les autres formes (Autres), emplois isolés, d'un nom à fonction verbale, *il bes ilz besoin une box pour le gâteau so cadeau* (ALLA211), du thème imparfait, [*ilvule*] *envoyer un petit bateau pour comme cadeau d'anniversaire* (JAPB102), ou d'un thème *ad hoc*, *em em les deux em oui ou vinont à al fête* (ALLA201).

4.4. Résultats

4.4.1. Fréquence de l'expression du pluriel dans l'énoncé selon la L1, japonais versus allemand

31 On observe dans le tableau 6 que les indices du pluriel dans les énoncés qui font référence à un événement pluriel sont en moyenne plus nombreux dans les récits de nippophones que dans les récits de germanophones (1,03 *versus* 0,88).

32 Un test non paramétrique bivarié directionnel de Wilcoxon pour tester l'hypothèse selon laquelle les valeurs de l'échantillon «JAP» sont plus élevées que celles de l'échantillon «ALL», montre toutefois que le nombre moyen d'expressions du pluriel de l'échantillon «JAP» n'est pas significativement plus élevé que celui de l'échantillon «ALL» ($W = 19,5$, p -value = 0,2824).

	JAP	ALL
	n = 7	n = 7
M	1,03	0,88
σ	0,38	0,36

Tableau 6 – Nombre moyen d'expressions du pluriel par énoncé et écart-type

Fréq. du pluriel	JAP (n = 129)	ALL (n = 150)
0	32,6	31,1
1	37,2	47,7
2	28,7	18,5
3	1,6	2,6
	99,9	100,1

Tableau 7 – Distribution des énoncés (en %) selon leur fréquence d'expression du pluriel (0 à 3), n = 279

33 Dans les récits des deux échantillons, la plupart des énoncés pluriels expriment le nombre une seule fois au maximum comme cela apparaît dans le tableau 7, plus détaillé. C'est le cas dans 69,8 % des énoncés des narrateurs de L1 japonais et dans 78,8 % des énoncés produits par les locuteurs dont la L1 est l'allemand. Toutefois, les énoncés redondants (qui expriment deux ou trois fois le pluriel) sont proportionnellement plus nombreux dans le corpus nippophone (30,3 %) que dans le corpus germanophone (21,1 %).

4.4.2. *Types de formes verbales dans l'énoncé pluriel selon la L1, japonais versus allemand*

34 Le relevé des types de formes verbales utilisées dans les énoncés pluriels montre deux distributions des formes verbales qualitativement différentes selon la L1 des apprenants (*tableau 8*).

35 Un test de X^2 de Pearson montre un lien significatif entre la L1 et le type de formes verbales utilisé ($X^2 = 76,243$ $df = 8$, p -value = $2,779e-13$).

36 Dans les énoncés pluriels, les apprenants nippophones emploient une forme verbale exprimant le pluriel dans 56,6 % des cas alors que les apprenants germanophones ne le font que dans 41,3 % des cas, comme le synthétise le tableau 8.

37 Les deux groupes diffèrent en termes de fréquence d'emploi d'une forme verbale plurielle en contexte pluriel mais aussi de type de formes verbales (*tableau 8*). Les apprenants nippophones privilégient une CVA plurielle, soit un verbe lexical précédé d'un morphème pluriel libre, dans 41,8 % des cas, loin devant le thème du pluriel qui est utilisé dans 14 % des cas. Les apprenants germanophones en revanche privilégient le thème du présent pluriel dans 35,8 % des cas, puis le thème du présent singulier, employé dans près de 20 % des énoncés. Ils n'ont recours à une CVA que dans 4,7 % des situations de référence au pluriel. Les apprenants nippophones quant à eux n'ont presque pas recours au thème du présent singulier en contexte pluriel, dans moins de 5 % des cas. En résumé, ce qui distingue les deux échantillons en contexte de référence au pluriel, c'est la préférence du groupe japonais L1 pour les CVA et celle du groupe allemand L1 pour les formes thématiques du pluriel, et, dans une moindre mesure, du singulier.

		JAP (n = 129)		ALL (n = 150)	
		#	%	#	%
Formes verbales plurielles	Total	73	56,6	62	41,3
	Aux.3P.PL + V	53	41,1	7	4,7
	T.PRES.3P.PL	20	15,5	54	36
	T.PRES.1P.PL	0	0	1	0,7
Formes verbales non plurielles	Total	56	43,4	88	58,7
	Aux.3P.SG + V	2	1,6	2	1,3
	T.PRES.SG	6	4,7	31	20,7
	T.PRES.Inv	29	22,5	33	22
	T.INF/PP	14	10,9	12	8
	V.Cop + V/N	4	3,1	1	0,7
	Autres	1	0,8	9	6
Total		129	100,1	150	100,2

Tableau 8 – Formes verbales dans les énoncés pluriels

4.5. Bilan de l'étude et questions

- 38 D'après les analyses précédentes, l'hypothèse d'un transfert morphosyntaxique de la L1 selon laquelle les apprenants nipponophones marqueraient moins le pluriel et *a fortiori* de façon moins redondante que les apprenants germanophones est rejetée. Autrement dit, ce n'est pas parce que l'accord n'est pas exprimé de façon morphosyntaxique en japonais que les apprenants nipponophones, au stade observé, n'accordent pas les verbes en français L2. En revanche, on observe un effet L1 très net au niveau du type de formes verbales utilisées pour réaliser l'accord en français L2. Les apprenants nipponophones expriment le pluriel préférentiellement au moyen de CVA de type «*[ilzō]* ou *[ilsō]* + forme du verbe lexical». Ceci soulève plusieurs questions, à commencer par celle de savoir quelles propriétés de la L1 sont susceptibles d'expliquer cette préférence pour les formes auxiliées. L'hypothèse développementale selon laquelle la production de l'auxiliaire pourrait correspondre à un stade de développement de la flexion dans l'acquisition des L2 flexionnelles, d'abord sous forme de morphème libre puis sous forme intégrée, thématique ou suffixale (Parodi, 2000 ; Van de Craats et Van Hout, 2010), est intéressante mais insuffisante pour expliquer la différence entre les apprenants nipponophones et germanophones dont le niveau de développement lexical, censé aussi correspondre à un niveau de développement morphosyntaxique, est équivalent.

39 Nous nous proposons dans l'étude suivante de comparer systématiquement, à partir d'un même support, des récits en français L2 (japonais L1), japonais L1 et français L1, afin de vérifier si l'auxiliation est un procédé propre à la L1 japonais et d'examiner l'impact d'autres propriétés – sémantiques, discursives et prosodiques – de la L1, selon trois autres hypothèses issues de travaux antérieurs.

- L'auxiliaire émerge pour exprimer un contraste aspecto-temporel, il encode préférentiellement une catégorie sémantique, par exemple le progressif, grammaticalisé en L1 (Starren, 2001).
- Le morphème [ilzō] pourrait résulter de la réanalyse de la langue cible par les apprenants japonais et constituer un élément non analysé dont la fonction est de maintenir la référence à une entité plurielle. Les études antérieures ont montré qu'en japonais L1, le récit est centré sur les entités alors qu'il est davantage centré sur les intervalles temporels en allemand L1 (Tomita, 2013 ; Stutterheim et Carroll, 2005).
- Le pseudo-auxiliaire [a] ou [e]/[ε] se maintiendrait entre le pronom et le verbe du fait qu'il est homophone à une voyelle épenthétique fréquemment produite en japonais et qu'il en occupe précisément la place, entre le pronom et le verbe lexical (Detey *et al.*, 2016 ; Sauzedde, 2018).

5. Étude 2 : ancrage temporel et mouvement référentiel dans le domaine des entités en japonais L1, français L1 et français L2

40 L'objectif de cette étude qualitative est de comparer les moyens linguistiques permettant d'ancrer temporellement le récit et d'introduire, maintenir et changer la référence aux entités en japonais L1, français L1 et français L2.

5.1. Données narratives

41 Comme dans l'étude précédente, le support utilisé pour constituer le corpus est une histoire en images. Celle-ci est intitulée *À la recherche du chat perdu*⁴. Le scénario, inspiré de *Frog, Where Are You?* (Mayer, 1969), présente un enfant dont le chat disparaît et qui part à sa recherche. Sur son chemin, il croise différents protagonistes. Elle a été dessinée par Miki Minato en 2007. La simplicité de la trame narrative permet de comparer facilement dans les langues examinées les moyens d'ancrer temporellement le récit et d'assurer le mouvement référentiel dans le domaine des entités. Afin d'augmenter la dimension communicative de la tâche, nous avons simulé en début de passation un tirage au sort d'une histoire parmi d'autres et fait en sorte que l'enquêteur ne voie pas le support imagé et doive deviner quelle histoire est racontée. En réalité, toutes les possibilités de tirage renvoyaient à la même histoire.

4. Ce support en images est en libre accès dans la base de données IRIS : <https://www.iris-database.org/>.

5.2. Participant(e)s⁵

42 Pour cette étude qualitative, nous comparons 12 récits provenant de trois groupes de narrateurs âgés de 20 à 25 ans : un groupe de quatre locuteurs du japonais L1 racontant en japonais L1, un groupe de quatre locuteurs du français L1 racontant en français L1 et un groupe de quatre locuteurs du japonais L1 racontant en français L2.

5.2.1. Locuteurs du français L2

43 Les récits en français L2 ont été recueillis auprès de quatre apprenantes de L1 japonais résidant au Japon et étudiant le français à l'université. L'une de ces étudiantes a 21 ans, se trouve au milieu de sa quatrième année d'étude du français (FRAL2-4) et déclare avoir eu plusieurs occasions de parler avec des étudiants français dans son cursus universitaire. Les trois autres étudiantes ont 20 ans et sont en troisième année. Elles n'ont pas de contact avec le français en dehors de la classe et n'ont jamais séjourné en France plus de deux semaines au moment de l'enregistrement. Toutes ont commencé à apprendre le français à l'université à l'âge de 18 ans et ont appris auparavant l'anglais au lycée.

5.2.2. Locuteurs du japonais L1

44 Les récits en japonais L1 ont été recueillis dans une université française auprès de quatre étudiants âgés de 21 à 24 ans qui vivent en France depuis quelques mois et dont la langue première est le japonais. Ils étudient tous par ailleurs le français. La narration se déroule à l'université en face-à-face avec l'enquêtrice, la consigne donnée en japonais est : « racontez-moi l'histoire s'il vous plaît ».

5.2.3. Locuteurs du français L1

45 Les récits en français L1 ont été recueillis auprès de quatre étudiants âgés de 20 à 25 ans dont la L1 est le français et qui étudient et vivent en France au moment de l'enregistrement. La consigne est la même que dans les passations précédentes.

5.3. Analyses⁶

5.3.1. Introduction, continuité, alternance référentielles et ancrage temporel en japonais L1

46 Dans les récits en japonais L1, il existe deux manières d'introduire la référence à l'entité impliquée dans une situation de trame. Une première manière consiste à

5. Ces données ont été recueillies dans le cadre d'un projet Sakura (partenariat Hubert Curien franco-japonais) avec Fumiya Ishikawa (université de Yokohama à cette époque), Ako Nishimura (université de Shirayuri), Dominique Klingler (université Sorbonne Nouvelle – Paris 3) et l'auteure. Une partie des données a été recueillie et transcrite par Dominique Klingler.

6. Afin de rendre compte du mouvement référentiel (introduction, maintien et changement de la référence à une entité) dans les extraits narratifs analysés en japonais (L1) et français (L1 et L2), nous avons distingué les énoncés de premier plan ou trame, notés {1}, {2}, etc., et ceux d'arrière-plan, notés {a}, {b}, etc. Les énoncés de trame répondent à la *quaestio* « Que se passe-t-il dans cette

référer à l'entité au moyen d'un SN suivi de la particule topique «wa», comme c'est le cas dès le premier énoncé en [11] ou dans les énoncés {2} et {3} en [9]. Une autre manière consiste à y référer au moyen d'un SN suivi de la particule sujet «ga» comme c'est le cas en {1} dans le récit [10] ou en {2} et {3} dans le récit [11]. Alors que le SN permet d'introduire la référence, les particules topique et sujet expriment des fonctions différentes : la particule sujet «ga» exprime une opération syntaxique de liage de l'entité et de la situation alors que la particule topique «wa» promeut l'entité au rang d'entité topique pour laquelle valent la situation de l'énoncé et potentiellement un ensemble plus vaste de situations dans sa portée.

47 Selon le statut de l'entité, sujet de l'énoncé ou topique discursif, la continuité référentielle (même entité, nouvelle situation) s'exprime différemment. Pour maintenir la référence à une entité introduite comme sujet dans l'énoncé précédent, il est nécessaire de référer à la nouvelle situation et à cette entité au moyen de «SN + GA» ou «SN + WA», comme c'est le cas en [10] dans l'énoncé {2}. Pour maintenir la référence à une entité topique, la mention de la nouvelle situation suffit car le maintien de la référence est implicite.

[9] JAPL1_1

{1} hajime ni etto **hitori no ottokonoko chiisana**
début à euh un GEN garçon petit

{suite} to **sono kaineko o ga** ippiki imasu
garçon et ce chat SUJ OBJ un être
'au début euh il y a un garçon un petit garçon et ce chat'

{2} **futari wa** ason-de imasu ga
deux TOP jouer-SUSP être mais
'les deux sont en train de jouer mais'

{3} **ottokonoko wa** hokanokoto ni sukoshi dake
garçon TOP autre chose vers un peu seulement

{suite} muchu ni nat-te i-ta aïda ni
attirance vers devenir-SUSP être-PASS pendant
'le garçon, pendant qu'il était absorbé un instant par autre chose'

histoire?». Dans ces énoncés de trame, qui mettent en relation différentes situations et différentes entités ou protagonistes, nous avons souligné les moyens linguistiques qui réfèrent à la situation, essentiellement des syntagmes verbaux, et mis en gras les moyens linguistiques référant à l'entité ou aux entités topique(s) impliquée(s) dans la situation (nom, pronom, particules topique et sujet). Les gloses pour les énoncés en japonais utilisent les abréviations suivantes : TOP = topique ; SUJ = sujet ; OBJ = objet ; SUSP = (forme verbale) suspensive ; PASS = passé ; ASS = (particule d'énoncé) assertive ; INTERR = (particule d'énoncé) interrogative ; GEN = génitif ; NEG = négation ; CIT = (particule d'énoncé) citative ; NOM = particule nominalisatrice ; EMPH = (particule d'énoncé) emphatique.

- 48 Il est important de noter que l'entité saillante ou promue au rang de topique, n'est pas nécessairement le sujet syntaxique de l'énoncé. Dans le récit en [10] par exemple, la fuite et la disparition du chat sont deux événements qui impliquent le chat et sont mentionnés comme tels dans le récit au moyen de deux énoncés constitués d'un verbe final et d'un sujet syntaxique exprimé par *neko GA*, ces deux énoncés sont toutefois précédés de l'entité saillante *ottokonoko WA* qui indique un contrôle logique de l'entité <garçon> sur les deux situations dans sa portée. En ce sens, «wa» détache bien une entité, ici <garçon>, d'un point de vue discursif, alors que «ga» intègre l'entité qui la précède, ici <chat>, sur le plan syntaxique.

[10] JAPL1_2

- {1} **ottokonoko** **chiisai** **ottokonoko** ga i-te
 garçon petit garçon SUJ être-SUSP
 'il y a un petit garçon'
- {2} e: ma sono **ottokonoko** wa
 eh ben ce garçon TOP
- {suite} etto **neko ga** (1s) e: (6s) j'ai mal compris l'histoire ((rires)) (6s) a!
 euh chat SUJ (1s) euh (6s) j'ai mal compris l'histoire ((rires)) (6s) ah
- {suite} **neko ga** te i-te
 chat SUJ ? être-SUSP
 'eh ben ce garçon euh son chat (1s) euh (6s) j'ai mal compris l'histoire ((rires)) (6s)
 ah il y a son chat'
- {3} etto solekala **neko ga** i-naku nat-te shimat-ta
 euh ensuite chat SUJ être-NEG devenir-SUSP regretter-PASS
- {suite} mitaidesu ne
 avoir l'air ASS
 'euh ensuite on dirait que le chat a malheureusement disparu'
- {4} solede etto okasan to ottosan kazoku ni
 puis euh mère et père famille à
- {suite} neko doko it-ta no te kii-te it-te
 chat où aller-PASS EMPH CIT demander-SUSP aller-SUSP
 'puis euh il va demander à sa mère et son père à sa famille où est donc passé le chat'
- {5} sono atto ni ma: **kale wa** neko sagashi ni dekakemasu
 ce moment à ben il TOP chat recherche à sortir
 'à ce moment-là ben c'est lui qui part à la recherche du chat'
- {a} solekala etto sakanaya mitsuke-ta node
 ensuite euh poissonnier trouver-PASS comme
 'ensuite euh comme il a aperçu un poissonnier'

- {6} soko de sakana o kat-te
là à poisson OBJ acheter-SUSP
'il lui achète un poisson'
- {b} ma: sono djibun no neko ni age o te
ben ce soi-même GEN chat à don OBJ CIT
'ben il le donnera à son chat'
- {7} kangae-te i-te
réfléchir-SUSP être-SUSP
'il se dit'
- {c} sole demo nemone mada neko
cependant ? encore chat
- {suite} mitsuk-ala-nai node
trouver-arriver-NEG parce que
'mais comme il arrive pas encore à trouver le chat'
- {8} sagashi-te imasu
chercher-SUSP être
'il le cherche'
- {9} sole kala kinjo no hito ni
ensuite voisinage GEN personne à
- {d} etto neko mi-mashita-ka neko mi-te
euh chat voir-PASS-INTERR chat voir-SUSP
- {suite} kake-masen-deshita-ka to iu no o
passer-NEG-PASS-INTERR appelé NOM OBJ
'euh vous avez vu un chat vous auriez pas vu passer un chat'
- {suite} itsumo shi-te i-te
toujours faire-SUSP être-SUSP
'ensuite à nouveau il a dit à une voisine'
- {10} ma sono atto mitsuku-nai-te shima-te
ben ce après trouver-NEG-SUSP regretter-SUSP
'ben après ça il le trouve malheureusement pas'
- {e} neko ga mitsuk-ala-nakute
chat SUJ trouver-arrive-NEG
'parce que le chat arrive pas à retrouver'
- {11} sole kala
ensuite

{f} ma ano djibun no mitsuke-ta node
 ben ce soi GEN trouver-PASS comme
 'ben comme il l'a trouvé'

{suite} sono siki suki-o
 ce amer aimer-OBJ

{g} kat-ta
 acheter-PASS
 'qu'il a acheté'

{suite} sakana o djibun no neko ni age-te
 poisson OBJ soi GEN chat à donner-SUSP
 'il donne à son chat ce présent le poisson'

{12} ma saigo hapi endo te iu kanji
 ben à la fin happy end appelé sentiment
 'et à la fin on sent que c'est le happy end'

49 Le récit en [10] illustre bien ces deux principes fondamentaux, à commencer par l'introduction d'une entité au moyen de la particule topique «wa», *ottokonoko WA* en {2}, rappelée avec *kale WA* (*il* – pronom tonique – *WA*) en {5}, et le maintien de la référence au moyen d'énoncés dans la portée de cette entité topique. Tous les énoncés de {6} à {12} font référence au moyen des verbes finaux et compléments à des situations qui impliquent l'entité topique. Aucun élément dans l'énoncé ne réfère à l'agent, c'est l'organisation discursive qui assure la référence.

[11] JAPL1_3

{1} shujinkou no **ottokonoko wa** e:: kazoku to neko to ishoni
 protagoniste GEN garçon TOP euh famille et chat et ensemble

{suite} sun-de i-mashta
 habiter-SUSP être-PASS
 'il y avait le protagoniste le garçon qui habitait ensemble avec sa famille et son chat'⁷

{2} alu toki **ottokonoko ga** sotto o
 marcher pendant garçon SUJ dehors OBJ

{suite} mit-te 'ru aïda ni
 regarder-SUSP être pendant à
 'quand il marche pendant que le garçon regarde quelque chose dehors'

7. Dans la traduction, nous faisons le choix du passé simple pour rendre compte de l'usage tout au long du récit de la forme polie des verbes, par exemple au passé *i-mashta* au lieu de *i-ta*, *masen* à la forme négative.

- {3} **neko ga** i-naku nat-te shimai-mashta
 chat SUJ être-NEG devenir-SUSP regretter-PASS
 'le chat malheureusement disparut'
- {4} kazoku ni kii-te mo
 famille à demander-SUSP même
 'même s'il demande à sa famille'
- {a} dalemo neko no ikitake o shiri-masen
 personne chat GEN endroit OBJ savoir-NEG
 'personne ne sait la cachette du chat'
- {5} e: sole de **ottokonoko wa** sotto ni neko o
 euh puis à garçon TOP dehors à chat OBJ
- {suite} sagashi ni
 recherche à
- {b} iku koto ni
 aller endroit à
 'où il est allé'
- {suite} shi-mashta
 faire-PASS
 'euh puis le garçon se rendit dehors à la recherche du chat'

50 Le récit en japonais L1 se caractérise par une double organisation des entités, discursive et syntaxique, qui correspond à deux niveaux d'organisation de la référence.

51 Un autre cas de figure est l'alternance référentielle (nouvelle entité, nouvelle situation) et, par exemple, la promotion d'une nouvelle entité au statut de topique au moyen de «wa». Dans le récit JAPL1_1 en [9], le premier énoncé pose l'existence de deux protagonistes, <chat> et <garçon>, en liant deux SN y référant et le verbe existentiel au moyen de la particule «ga». L'énoncé {2} est une assertion qui promeut ces deux entités au rang de topique au moyen de «wa», *futari WA* (les deux WA), tandis que l'énoncé {3} opère un changement de topique, et de situation, avec le réemploi de la particule topicale précédée du nom *ottokonoko* (garçon). Les informations topicalisées varient mais le schéma organisationnel est le même d'un récit à l'autre.

52 En termes d'ancrage temporel, trois récits sur quatre sont ancrés au passé, l'exemple [11] faisant exception. Les formes verbales utilisées dans les récits sont, par rang de fréquence :

- des formes passées, suffixées en *-ta* ou *-mashta* (forme polie), comme *shimat-ta* ou *i-mashta* ;
- des formes en *-te* dites suspensives fréquentes en situation narrative, employées dans des énumérations d'événements, typiquement en cas de continuité référentielle, par exemple *katte* dans JAPL1_2 (exemple [10]) ;

- des formes progressives, constituées d'une forme verbale suspensive (*V-te/de*) et de l'auxiliaire *iru* ou *imasu* (forme polie) (*être*), au présent, *ason-de imasu* (*s'amuse*), ou au passé *sun-de imash-ta* (*habitait*);
- des formes de non-passé, dans les énoncés existentiels, typiquement les premiers énoncés de récits comme dans JAPL1_1 (exemple [9]): *chiisana ottokonoko to sono kaineke o ga ippiki imasu*.

53 Les concepts aspecto-temporels grammaticalisés en japonais et spontanément employés dans les récits observés sont, en dépit d'une consigne temporellement neutre, le passé et le progressif. On peut également noter sur le plan phonologique qu'en japonais la forme suspensive, que l'on peut aussi appeler narrative, utilisée à plusieurs reprises dans les récits analysés, se termine en [e], par exemple *kat-te* [kat te], comme la forme du verbe lexical dans le progressif, *dat-te* [dat te]. Ces formes verbales sont invariables en nombre, seule l'entité topique dans la portée de laquelle se trouvent ces verbes ou le sujet syntaxique lorsqu'il existe, permettent d'indiquer si une ou plusieurs entités sont impliquées dans la situation décrite par le prédicat verbal. Des adverbes temporels assurent aussi la structuration temporelle du récit: *solede, solekala*; ils sont utilisés en début d'énoncés, plus fréquents dans certains récits, par exemple en [10], que d'autres, par exemple en [9] et [11].

5.3.2. Quelques différences de structuration informationnelle entre le japonais L1 et le français L1

54 En français L1, l'analyse des quatre récits montre une organisation de l'information à la fois similaire et différente de celle observée en japonais L1: d'un côté, comme en japonais, l'entité principale est introduite au moyen d'un SN, par exemple *un petit garçon* dans le premier énoncé en [12], et faute d'introduction dans les énoncés suivants d'une autre entité au moyen d'un SN en position sujet, la référence à l'entité initialement introduite est maintenue dans les énoncés suivants, rappelée au niveau de l'énoncé au moyen d'un pronom personnel sujet.

[12] FRAL1_1⁸

- {1} hm dans la première image on peut voir un **ptit garçon qui joue** avec son chat
- {2} ensuite ya i's'retourne
- {3} et on voit qu'**le chat** le chat part

8. L'objectif de notre transcription est de donner à lire et entendre le français parlé. Elle se fait donc principalement au moyen de l'alphabet latin, et de l'alphabet phonétique international (API) lorsque la forme des mots s'éloigne de la forme normée et habituellement écrite. Une attention particulière est ainsi accordée aux élisions ou ajouts de voyelles ou consonnes, notamment dans le groupe verbal tel *i's'retourne* ou *donque*. Pour cette présentation des récits en français L1, nous avons simplifié les conventions de transcription utilisées sous EXMARaLDA en ce qui concerne la prosodie: les pauses vides de différentes longueurs ont été supprimées, seuls sont maintenus les pauses pleines (*eub, ba, hm*) et l'allongement syllabique noté :, ::, ::: selon la durée. Les signes paraverbaux sont notés entre deux parenthèses, par exemple: ((rires)).

- {4} i s'retourne
- {5} et le **chat** est plus là
- {6} donc i va d'mander à ses parents euh ba aussi sa ptite sœur
 {a} qui sont visiblement en train d'regarder la télé ou qui sont dans l'canapé
 {b} où est le chat?
- {7} ses **parents** savent pas
- {8} donc le **ptit garçon** le p'tit garçon va décider d'aller l'chercher

55 D'un autre côté, contrairement à ce que l'on observe en japonais, le nom qui réfère à l'entité introduite est systématiquement précédé d'un article, indéfini, *un petit garçon*, et le SN est souvent introduit, soit par ce que Lambrecht (2000) appelle une construction relative présentative comme dans l'énoncé {1} en [15], *c'est un petit garçon qui...*, soit par une locution verbale de perception, par exemple *on peut voir* dans l'énoncé {1} en [12].

56 L'alternance référentielle ou la référence à une nouvelle entité est réalisée, dans la plupart des énoncés, au moyen d'un SN sujet. L'alternance référentielle est exprimée dans l'énoncé {4} du récit en [13] par la mention d'une situation nouvelle <s'échapper> qui ne vaut pas pour l'entité topique introduite en {1} et reprise dans les énoncés {2} à {3}, mais pour l'entité <chat> mentionnée pour la première fois en {2} puis réintroduite en {5} au moyen du SN *le chat* en position sujet de l'énoncé.

[13] FRAL1_4

- {1} donc on peut voir un **p'tit garçon** qui euh s'approche d'un chat
- {2} et **qui::** lui parle
- {3} euh **il** se lève ensuite pour aller euh chercher quelque chose
- {4} et le **chat** en profite pour s'échapper
- {5} **l'ptit garçon** s'retourne
- {6} et constate
 {a} que le chat n'est plus là

57 Les différences observées entre le japonais et le français tiennent avant tout aux propriétés morphosyntaxiques de ces langues, notamment aux catégories grammaticales obligatoires et à leur audibilité à l'oral. En français, le maintien de la référence s'exprime au niveau de l'énoncé par un pronom personnel quasi obligatoire, suivi du verbe fléchi avec lequel il forme une unité prosodique – *imet*, *is'dit*, *ivoit* –, qui indique le genre mais pas le nombre de l'entité précédemment introduite. En effet, seul le pronom pluriel suivi d'un verbe à initiale vocalique

donne à entendre le nombre par la liaison – [izariiv] –, or il n'est pas utilisé dans les récits analysés. Le pronom sujet est le plus souvent un pronom personnel, *il* ou sa forme élidée *i*, ou bien un pronom relatif, *qui*, ou alors, plus rarement, une absence de pronom dans les énoncés coordonnés comme dans l'énoncé {6} en [13].

58 Une autre différence majeure entre le japonais et le français concerne le positionnement médial du verbe dans l'énoncé et sa forme. En effet, à l'exception des verbes invariables en nombre à l'oral – *joue, retourne, voit* –, les formes verbales fréquentes et « irrégulières » – *va, met, dit, sort*, etc. – sont accordées en nombre avec le sujet, ou plutôt le référent du sujet puisque ce dernier n'explicite pas nécessairement le nombre.

59 Une autre différence tient à la nature flexionnelle du SN en français qui exprime le nombre de l'entité impliquée dans le procès lorsqu'il est sujet. Dans le récit en [12] par exemple, l'énoncé {7} introduit un changement référentiel en insérant <parent> comme nouvelle entité de référence au lieu de <garçon>. Le nom *parents* désigne cette nouvelle entité topique. Il est précédé du déterminant possessif *ses* qui exprime, avec la forme verbale [*sav*], le nombre pluriel. Lorsque l'alternance référentielle s'accompagne d'une alternance en nombre, en français, elle est exprimée non seulement lexicalement au moyen du ou des noms qui réfèrent à l'entité, comme en japonais, mais aussi, contrairement à ce qu'on observe en japonais, au niveau du déterminant nominal et potentiellement du verbe fléchi. Comme en japonais, ces énoncés charnières sont centraux pour exprimer l'alternance référentielle, dans la mesure où ils fixent lexicalement la référence des énoncés pronominaux suivants.

60 Néanmoins, l'alternance référentielle peut aussi être exprimée au moyen d'un pronom comme on l'observe en {5} dans l'exemple [14]. L'énoncé {1} introduit l'entité <garçon> au moyen d'un SN et la référence est maintenue en {2} au moyen d'un pronom sujet en même temps qu'est introduite une nouvelle situation. En {3} et {4}, deux situations simultanées sont mentionnées, le mouvement de l'entité <garçon> et la disparition de l'entité <chat>. Alors qu'en {3}, le maintien de la référence à l'entité <garçon> est encore exprimé par un pronom, c'est un SN qui permet d'exprimer l'alternance référentielle en {4}. Bien que l'énoncé {5} constitue un contexte d'alternance référentielle, puisque la situation mentionnée <demander aux parents> vaut pour une entité distincte de celle mentionnée dans l'énoncé précédent, c'est le pronom *il* en référence à <garçon> qui est utilisé. Cet exemple montre qu'il existe un effet « topique » en français : l'entité introduite au début de l'énoncé et maintenue dans les énoncés suivants peut être réintroduite après une rupture référentielle au moyen d'un pronom personnel.

[14] FRAL1_2

- {1} alors euh un **ptit garçon** joue avec son chat euh
- {2} **il se retourne**:: pour jouer à cache-cache on va dire
- {3} euh eum quand **il se retourne** de nouveau vers son chat
- {4} euh **le chat** a disparu

- {5} il demande à ses parents
 {a} s'ils ont vu son chat euh
- {6} il s'habille pour sortir euh
- {7} il redemande à son père
 {b} s'il n'a pas vu son chat
- {8} il demande au marchand d poisson
 {c} s'il n'a pas vu son chat
- {9} il demande à une passante
 {d} si elle n'a pas vu son chat euh
- {10} il s'assoit sur une pierre
- {11} et:: pleure
- {12} et là il retrouve son chat avec un poisson dans la bouche

61 Les éléments de structuration temporelle et causale, ou plutôt leur absence, soulignent le rôle central des entités dans l'organisation de la narration. L'enchaînement des énoncés est souvent paratactique, avec le sujet, dans la majorité des cas le pronom *i* ou *il*, en première position. Quelques connecteurs sont utilisés : *et* à la fin du récit en [14] ; *donc*, parfois prononcé *donque*, en [12] ; les connecteurs temporels *à un moment*, *ensuite*, *et puis* sont rares. Cette analyse montre qu'en japonais comme en français, les énoncés dans les récits sont aussi organisés autour de la référence à l'entité principale, ce qui constitue une classe de récits comme l'ont montré de précédentes études (Tomita, 2013 ; Stutterheim et Carroll, 2005). Nous ne trouvons guère de traces linguistiques d'une organisation temporelle.

[15] FRAL1_3

- {1} alors euh c'est un **ptit garçon qui joue** avec son chat dans sa maison
- {2} euh à un moment donqu'i se:: retourne::
- {3} et euh **i tourne le dos** à son chat en fait
- {4} **qui** euh qui s'en va
- {5} et quand **i's'retourne**
- {6} **i's'rend compte en fait
 {a} que son chat n'est plus là**
- {7} donqu'i:l est assez perdu
- {8} **i part** voir ses parents leur demander
 {b} où est l'chat euh

- 62 Dans les quatre récits analysés et contrairement à ce qu'on observe en japonais L1, le temps spontanément utilisé dans la trame est invariablement le présent, quel que soit l'événement. On trouve en arrière-plan, le plus souvent dans des énoncés dépendants, quelques cas de passé composé à valeur de présent pour exprimer l'accomplissement d'une activité au moment d'occurrence d'une autre activité.

5.3.3. *Ancrage, introduction, continuité et alternance référentiels en français L2 (japonais L1)*

- 63 Dans les récits produits en français L2 par des apprenants adultes ayant le japonais comme langue première, la structure informationnelle ressemble par plusieurs aspects à celle observée en français L1. Dans les quatre récits analysés, la référence à l'entité <garçon> est introduite dans le premier énoncé avec un SN référant à *garçon* et le maintien de la référence à l'entité <garçon> est réalisée par des énoncés pronominaux dans la portée de ce premier énoncé, comme l'illustre nettement le récit en [16]. Toutefois, le SN référant à l'entité introduite est en position sujet et les constructions présentatives relatives *c'est... qui* ou perceptives *on peut voir* ne sont pas mobilisées dans les récits analysés.

[16] FRAL2_1⁹

- {1} le **garçon** le garçon a le chat
- {2} **il** euh **il** a trouvé sa euh sa euh les [le] nourrir euh pour le chat
mmm il a trouvé de la nourriture pour le chat?
- {3} mmm **il** a décidé euh aller pour pour acheter des poissons mmm
- {4} **il** a euh mm **il** a écouté beaucoup de gens
- {5} mais euh mmm mais **il** ne peut pas trouver euh le magasin
- {6} après **il** a trouvé mmm mmm **il** a trouvé les gens
{a} qui qui :: euh achet[e] des poissons

- 64 Le récit en [16] ne présente pas d'alternance référentielle. Il est centré sur un personnage, introduit au moyen du SN défini *le garçon*, et la référence à l'entité est maintenue tout au long du récit au moyen d'un pronom personnel *il*. Le récit en [17] est plus court, mais il est aussi partiellement structuré selon le modèle français L1 : introduction d'une entité au moyen d'un SN, maintien de la référence au moyen d'un pronom, alternance référentielle au moyen d'un SN en position sujet, verbe lexical postposé au sujet pronominal. Les seules différences entre les récits en français L1 et L2 résident, en L2, dans l'absence de construction présentative ou perceptive, dans la forme distincte des verbes et dans des répétitions et hésitations dans la zone préverbale.

9. Pour plus de lisibilité et parce que cela n'impactait pas les analyses effectuées, on a enlevé des transcriptions les signaux phatiques de l'interlocuteur : *mhm, oui, d'accord*, etc. En revanche, les demandes de clarification ou questions intermédiaires sont maintenues en italique.

[17] FRAL2_2

- {1} etto le **garçon** [ʒue] avec ((coupure)) chat
- {2} **il ne regarde pas** le chat
- {3} e:::tto le [sɛ̃] [ɛ ale] et ((rires))
- {4} [**il** [ɛ]e] le chat
- {5} [**ilu** sɔ:ti [ɛ]e] le chat
et alors?
- {6} alors [**il** dɛmãde ε :: ilu dɛmãde] un poisson
oui à qui il a demandé?
- {7} le poisson
- {8} [**ilø ile ile**] ((rires)) [**ilɛ** ply]
- {9} après le **chat** [ale a] (.) [ale] à le garçon
- {10} fini

65 Dans les énoncés en [16], le sujet nominal ou pronominal est suivi dans tous les énoncés de *a*, *est* ou *peut* suivi d'une forme du verbe lexical, se terminant la plupart du temps en [e]. À ce stade, la forme verbale [*truve*] apparaît comme une forme sémantiquement passe-partout en raison des significations différentes qu'elle revêt selon les énoncés. Les verbes lexicaux dans [17] se terminent en [e], [ɛ] ou [y] et souvent une voyelle – [ɛ], [u], [ø], [e] – est intercalée entre le pronom et le verbe – *le [sɛ̃] [ɛ ale]*, [*ilu sɔ:ti fɛfɛ*], [*il dɛmãde ε :: ilu dɛmãde*], [*ilɛ ply*] – et fait, en {8} par exemple, l'objet de reformulations: [*ilø ile ile*]. En [18], les moyens linguistiques d'introduire, maintenir et changer la référence à une entité sont semblables à ceux déjà mentionnés mais les moyens linguistiques de référer aux situations alternent entre formes verbales auxiliées – *il a regardé*, *il [se] connu*, *il va chercher* – et non auxiliées – *il porte*, *il plu*. En [19], le récit est entièrement construit avec des formes verbales auxiliées et les hésitations et répétitions dans la zone préverbale sont également fréquentes.

[18] FRAL2_3

- {1} un **petit garçon** a chat a un chat euh
- {2} quand **il il** quand **il** a regardé dans dans quand **il** a regardé [le] jardin
- {3} euh un **chat** euh son chat a fui
- {4} et **ileu ileu** [se] connu **il** [se] connu
{a} qu son chat n'est pas là
- {5} **il** a demandé à son famille
{b} si son chat il est pas là

{6} **il** va chercher son chat a pour a pour **il** va chercher son chat

{7} **il** porte : **il** porte: le [manto]

{8} **il** a demandé à son voisin

{c} si son chat n'est pas là

{d} ileu son chat aimou beaucoup le poisson

{9} **il** va **il** va le magasin de poisson

{10} dans le chemin **il** euh **il** a demandé à:: madame

{e} si:: son chat n'est pas là euh si son chat

{f} ah si elle euh regarde son chat

{11} **il** euh pleut **il** plu euh

{g} pour que pour qu'il pour que son chat n'est pas

{h} oh oum son chat [manʒe] des poissons son chat

{12} **il** a trouvé son chat

{13} fini

66 Finalement, il y a peu de contextes d'alternance référentielle dans les énoncés de trame des récits en français L2, en partie en raison du support narratif. On observe par exemple un cas d'alternance référentielle dans le récit [17] en {11} et dans le récit [19] en {14}. Après une série d'énoncés référant à <garçon>, l'énoncé *enfin son chat son chat est est venu vers lui avec euh poisson* réintroduit la référence à <chat> au moyen du SN *son chat* en position sujet. En [17], on observe le même procédé dans l'énoncé {3}, mais le changement de référence en {4}, ou retour de la référence à l'entité principale mentionnée en {2}, s'exprime au moyen du pronom personnel, comme nous l'avons analysé en français L1.

[19] FRAL2_4

{1} un **ga** un **garçon** a joué avec euh avec un chat

{2} et pendant **il** euh **il** euh **il** a regardé lelor ah **il** a regardé dehors

{3} un **chat** est est parti

{4} et et **il** [e] **il** a retourné

{5} et et **il** est **il** est desperise de de **il** est desperise

{a} [paskə] un un chat est disparu

{6} et **il** a **il** a parlé de d'un **il** a parlé d'un chat avec euh avec euh le famille

{7} mais le **famille** euh son famille euh son famille n'a p ne s[e] ne son ne sav[e] pas

{8} donc euh **il** a décidé de de décidé ((voix basse)) de par partir partir à la maison

- {9} et et ((rire)) il a parlé de parlé de son chat avec les gens avec euh le avec l' d' (?) autre gens et
- {10} et il [e] marché devant devant le le magasin de poissons
- {11} et il a il a rencontré un une femme avec euh le chien
- {12} et il euh il euh il a aussi parlé de parlé de parlé d'ça avec euh lui
- {13} et il a plu
 {b} [paskə] le un chat est est disparu
- {14} enfin son **chat** son **chat** est est venu vers lui avec euh poisson ((rire))

67 En ce qui concerne l'ancrage temporel des récits en français L2, il est justement difficile à établir et fait l'objet de questions dans la mesure où les formes verbales sont instables. C'est pourquoi nous abordons ce point dans la partie suivante.

5.4. Synthèse

68 On observe des différences et des points communs dans la structuration du récit et l'expression du nombre en français et japonais L1. D'abord, les points communs se mesurent en termes de structuration de l'information au niveau global: il s'agit de récits sous forme d'enchaînement d'actions menées par des entités agents (et non un enchaînement d'intervalles temporels comme en allemand, voir Stutterheim et Carroll [2005]). Ensuite, il existe aussi une différence importante de structuration de l'information en français et en japonais. En japonais, «SN + WA» promeut au rang de topique une entité et seul un autre «SN + WA» peut exprimer un changement d'entité topique. Un énoncé en «SN + GA» intègre simplement un sujet à un verbe mais ne fait pas de l'agent de l'énoncé un nouveau topique. En français, tout SN sujet d'un énoncé de trame (ce qui exclut les SN sujets dans les énoncés dépendants, subordonnés et coordonnés non temporels) a un rang de topique au sens où un pronom sujet dans les énoncés qui suivent y fait référence (voir Schimke *et al.*, 2018). D'autres différences entre les récits français et japonais proviennent des propriétés morphosyntaxiques des langues. Les pronoms qui sont des éléments morphosyntaxiques obligatoires en français remplissent une fonction discursive de maintien de la référence à l'entité topique au niveau du discours et y jouent un rôle central, alors qu'ils sont absents des énoncés en japonais (deux occurrences dans les quatre récits, suivies de «wa», non pas pour maintenir mais pour réintroduire la référence au garçon). De plus, en japonais, le verbe fléchi de l'énoncé exprime le temps, passé ou non passé, l'aspect, progressif, mais pas le nombre de l'entité topique pour laquelle vaut le procès, alors qu'en français, les formes verbales de la trame sont invariablement au présent; et au temps présent, les verbes dits irréguliers sont accordés en nombre avec le sujet nominal ou pronominal.

69 En français L2, les récits ressemblent partiellement aux récits en français L1. Dans les énoncés de maintien de la référence sur le plan de la structuration globale de l'information, le pronom *il* assure systématiquement cette fonction alors qu'il n'a

pas d'équivalent en japonais. Une différence majeure entre les récits réside dans les formes verbales : la référence aux procès est fréquemment exprimée au moyen de CVA en deux parties séparées par une pause vide ou pleine. La première partie forme une unité prosodique, le plus souvent *[ila]*, *[ilə :]*, *[ilɛ]*, mais aussi *[ilu]* ou *[ile]*, composée morphologiquement du pronom *il* et d'une voyelle qui occupe la place de l'auxiliaire *être* ou *avoir* et en épouse la forme à la troisième personne du singulier, même si d'autres voyelles apparaissent en ce lieu ; et la deuxième unité, sur un plan morphosyntaxique, est composée du verbe lexical dont la terminaison est majoritairement la voyelle [e]. Entre ces deux parties, une pause vide ou pleine occupée par une hésitation verbalisée en français ou japonais : *euh*, *eum*, *e:tto* (= hésitation en japonais). On pourrait simplement avancer que l'apprenant utilise un passé composé mais ce serait une interprétation beaucoup trop rapide de cette CVA dont l'emploi fait depuis quelques années l'objet de plusieurs recherches (Blom *et al.*, 2013 ; Granget, 2015 ; Parodi, 2000 ; Schimke, 2013 ; Van de Craets et Van Hout, 2010) et dont l'interprétation fait l'objet de discussions, entre morphème d'accord et morphème temporo-aspectuel.

70 En somme, dans les récits analysés on observe trois façons d'exprimer l'introduction, le maintien et le changement de référence à une entité, qui se trouvent résumées dans le tableau 9 ci-dessous.

71 Ce tableau simplifie en ce qu'il ne tient pas compte de la possibilité en japonais de lier des énoncés en marge de la structure à topique dominant, avec «ga», ni de la forme des verbes, ni de la variation développementale en français L2, mais il rend bien compte de trois façons proches et en même temps distinctes d'exprimer le mouvement référentiel dans le domaine des entités.

72 Au terme de ces analyses, il apparaît qu'en français L2 (L1 japonais), le maintien de la référence se distingue de ce que l'on observe en français L1. Alors que dans les récits analysés, aucun pronom personnel sujet n'est utilisé en japonais pour maintenir la référence à l'entité topique, ce n'est pas l'absence de pronom qui caractérise les énoncés des récits en français L2, mais l'emploi d'un pronom étendu ou morphème préverbal complexe, *[ila]*, *[ile]*. En effet, on pourrait analyser ce préverbe – au sens où ce morphème précède le verbe lexical – de plusieurs manières. D'une part, on peut l'envisager comme un élément discursif au service du maintien de la référence. Le fait que, dans le récit centré sur un personnage, *[ila]* ou *[ile]* sont invariables, pourrait suggérer que ce préverbe est aussi marqué en genre et en nombre, ce qui serait à vérifier dans un récit où ces traits varient. Une façon de vérifier cette interprétation consiste à observer si dans les récits en français L2, on retrouve [a] ou [e]/[ɛ] dans des énoncés avec un sujet SN. Si ce n'est pas le cas, alors l'hypothèse d'un pronom étendu pourra être retenue. D'autre part, on peut considérer que [a] est un élément préverbal dont la fonction est à analyser en rapport avec les propriétés habituellement attachées à ce mot du discours. Le relevé de la part des CVA dans les discours selon que le sujet est nominal ou pronominal est exposé dans le tableau 10. Il fait apparaître quelques régularités et d'importantes différences individuelles que nous nous proposons d'analyser.

Introduction E1	Maintien E1	Changement E2	Maintien E2	
E1 WA (O) V	(O) V, (O) V	E2 WA (O) V	(O) V	JAP L1
c'est E1 qui V (O)	il V (O), il V (O)	E2 V (O)	il V (O)	FRA L1
E1 V (O)	ila V (O), [ile] V (O)	E2 V (O)	ila V (O)	FRA L2
* On suppose ici que le nom est masculin singulier, E1 = Entité 1, E2 = Entité 2.				

Tableau 9 – Expression du mouvement référentiel (introduction, maintien, changement de la référence*) en japonais L1, français L1 et français L2

	SN + CVA		SN + V	IL + CVA		IL + V	Énoncés
	%	#	#	%	#	#	
FRAL2_1 [16]	0	0	2	87,5	7*	8	10
FRAL2_2 [17]	33,33	1	3	60	3	5	8
FRAL2_3 [18]	14,28	1	7	50	5**	10	17
FRAL2_4 [19]	83,33	5	6	100	10	10	16
* La huitième occurrence est : il peut trouver.							
** Dans trois autres énoncés, on trouve un élément en position préverbale : va et [se].							

Tableau 10 – Nombre d'énoncés à sujet nominal et pronominal par récit et part des CVA selon le sujet, nominal (SN + CVA) versus pronominal (IL + CVA) en français L2 (japonais L1)

JAPL1	passé, passé progressif, suspensif, non-passé yoyo natte shimaïmash-ta/ sun-de i-mash-ta/ sotto ni det-te/ shiri-masen
FRAL1	présent i pleure/ ses parents [sav] pas/ i s'habille
FRAL2 (JAPL1)	CVA, V-/e/, V [ile ply]/ la famille ne [save] pas/ il porte le manneteau

Tableau 11 – Formes verbales dans les récits en japonais L1, français L1 et français L2 (japonais L1)

73

En dépit du nombre restreint d'énoncés dans les récits et des différences interindividuelles, on peut avancer quelques remarques. D'abord, la production d'un auxiliaire entre le sujet et le verbe de l'énoncé est un phénomène qui ne se réduit pas aux énoncés pronominaux, mais vaut aussi dans trois récits sur quatre pour des énoncés avec sujet nominal, même si pour deux d'entre eux, il ne s'agit

que d'une occurrence. Ceci invalide l'idée que [ila] serait dans tous les récits de notre échantillon un élément non analysé. Si cette hypothèse est possible à un stade où l'auxiliaire n'apparaît qu'avec des sujets pronominaux, comme c'est le cas en [16], elle n'est plus tenable lorsque l'auxiliaire [a] ou [e] est produit avec des sujets nominaux comme c'est le cas dans les récits en [17], [18] et [19]. Ensuite, la part des CVA dans les énoncés à sujets nominaux du récit en [19], produit par une apprenante davantage exposée au français, est nettement plus importante que dans les autres, ce qui pourrait témoigner d'une variété plus avancée qu'en [17] et [18]. Enfin, quel que soit le récit, la part d'énoncés auxiliés est plus élevée lorsque le sujet est pronominal que lorsqu'il est nominal. Autrement dit, la propension à auxilier le verbe lexical est plus forte avec l'emploi d'un pronom sujet dans l'énoncé. Ceci va dans le sens de l'hypothèse phonologique selon laquelle le pronom *il* seul est difficile à prononcer, surtout si le verbe suivant commence par une consonne, en raison de la structure syllabique et de l'absence de ce schéma VCCV dans la langue première. L'auxiliation du verbe pourrait ainsi avoir originellement une fonction segmentale, faire un pont entre le pronom et le verbe, construire une unité [ila] prononçable selon le schéma syllabique japonais *i-la*. Cette fonction pourrait initier une forme de développement morphologique et cet effet pourrait durer au-delà du stade débutant. Les nombreux allophones de [ila] relevés dans FRAL2_1 (exemple [16]), [ila], [ilø:], [ilē], [ilu] ou [ile], témoigneraient ainsi de ce stade segmental tandis que la variété des éléments entre le pronom et le verbe dans les récits en [17] et [18] pourrait témoigner d'un autre stade de diversification et morphologisation des éléments préverbaux: *a, est, peut, c'est, va*. À ce stade de la réflexion, on ne peut exclure un transfert phonologique, facteur parmi d'autres, de la voyelle finale [e] des formes verbales suspensives en japonais L1, qui expliquerait les formes verbales en [e] comme dans les énoncés tels que *le garçon [ʒue]* ou *le chat [ale]* en [17].

74 Si l'on s'intéresse en particulier aux auxiliaires, soit les formes [a] et [ɛ]/[e], une question irrésolue par l'étude 1 est de savoir si ce sont des éléments purement flexionnels ou s'ils sont porteurs de valeurs aspecto-temporelles. Si on admet que les récits reflètent différents états de l'interlangue, les tableaux 10 et 11 ci-dessus suggèrent une évolution de la fonction [a] et un transfert à différents stades de propriétés distinctes de la langue source. De simple voyelle de remplissage accolée au pronom de maintien de la référence *il* sous influence de la structure morique du japonais, [a] deviendrait un auxiliaire verbal polyfonctionnel (accord, passé, progressif) et se maintiendrait dans ce rôle pour exprimer des propriétés sémantiques grammaticalisées en L1: le temps passé, exprimé en japonais L1 par le suffixe verbal *-ta*, et l'aspect progressif, exprimé par la forme verbale «V-*te + imasu*». Face à l'irrégularité de l'accord des verbes fréquents dans les données de langue cible (*sor/sort, prā/pren, di/diz, se/sav*), on peut penser que les apprenants expriment préférentiellement le nombre par l'alternance régulière de l'auxiliaire (*ila/ilzō*), d'autant que cette alternance est pratiquée en langue cible. D'après ce scénario, les raisons de l'auxiliation sont multiples et évolutives dans le temps.

6. Discussion et conclusion

75 L'étude comparative des formes verbales employées en contexte narratif pluriel a montré un net effet L1, avec une préférence des apprenants nipponophones pour des formes verbales auxiliées, que la consigne soit de simplement raconter l'histoire (étude 2) ou de la raconter au présent (étude 1). Ce résultat invalide l'hypothèse d'un avantage des apprenants germanophones sur les apprenants nipponophones en raison d'un transfert morphosyntaxique de l'accord, de la L1 à la L2, et pose la question de savoir pourquoi, à niveau lexical comparable, les apprenants nipponophones produisent nettement plus de CVA en situation de récit fictionnel que ne le font les apprenants germanophones, sachant que l'auxiliation verbale est un procédé productif dans les deux langues sources, en japonais et en allemand. Une raison fréquemment avancée dans la littérature est une hypothèse développementale selon laquelle l'auxiliation constituerait un stade intermédiaire dans le développement de la flexion. Cette hypothèse est tout à fait plausible dans la mesure où les pseudo-auxiliaires sont fléchis, accordés avec le sujet à la troisième personne du pluriel (étude 1) et à la troisième personne du singulier (étude 2). Selon l'hypothèse développementale, l'auxiliation du verbe est plus économique que sa flexion, ce qui est d'autant plus pertinent dans le cas du français en général et des récits analysés en particulier, puisque les verbes les plus fréquents se caractérisent par une variation thématique importante entre la troisième personne du singulier et la troisième personne du pluriel et supposent un stockage de nombreuses formes verbales dans le répertoire lexical de l'apprenant alors que la flexion au moyen des pseudo-auxiliaires *a/ō* ou *ε/sō* suivis d'une forme du verbe lexical rend possible la flexion d'un nombre infini de verbes au moyen de quatre formes. Il y a toutefois plusieurs objections à cette hypothèse. D'une part, il faudrait vérifier que le verbe lexical qui suit l'auxiliaire est à ce stade une forme de base, soit la seule forme du répertoire de l'apprenant. Si cette forme se distingue de la forme du verbe dans un autre contexte, autrement dit si c'est une forme fléchie ou dérivée, en tout cas « choisie » par l'apprenant, l'hypothèse d'une simplification du processus n'est pas vérifiée. D'autres analyses qualitatives sur des corpus plus larges seraient nécessaires pour vérifier ce point. Un autre argument, dans la présente étude, est qu'à niveau comparable, l'auxiliation est préférée par un groupe d'apprenants qui se distingue de l'autre par sa langue première. L'étude 2 confirme que les apprenants nipponophones privilégient des formes verbales auxiliées dans les récits fictionnels. À vrai dire, plus qu'ils n'invalident cette hypothèse, les résultats la nuancent et la redéfinissent en posant la question de savoir pourquoi les apprenants nipponophones « restent » ou « arrivent plus vite » au stade flexionnel – si on suppose que les apprenants germanophones traversent ce stade, ce qui n'est pas démontré par ces études, et l'ont déjà quitté ou ne l'ont pas encore atteint. D'ores et déjà, ce que montre cette recherche, c'est qu'il n'y a pas une mais plusieurs motivations au recours à l'auxiliation. À ce stade de la réflexion, on peut rappeler que l'auxiliation verbale est un procédé morphologique existant dans la langue cible, le français, mais aussi dans les deux langues premières étudiées, le japonais et l'allemand.

76 Ceci nous conduit à examiner une deuxième hypothèse testée, l'hypothèse sémantico-grammaticale qui postule qu'au stade flexionnel d'émergence de la morphologie, le développement morphosyntaxique en langue seconde est influencé par les catégories sémantiques grammaticalisées en langue première au sens où l'apprenant recourt aux morphèmes libres dans le cas de l'acquisition d'une langue flexionnelle pour exprimer des contrastes aspecto-temporels grammaticalisés en langue première. Transposé aux langues en présence et à la situation de narration fictionnelle, cela signifie qu'en allemand, la propension à employer une forme auxiliée est nulle, à moins de référer à un moment au passé, car l'aspect au présent n'est pas grammaticalisé, alors qu'en japonais, elle est plus élevée car l'aspect progressif est grammaticalisé au présent en japonais. Cette différence initiale pourrait donc expliquer les résultats : les apprenants nippophones recourraient plus souvent aux formes verbales auxiliées pour rendre compte du déroulement de certaines activités puisqu'ils conceptualisent plus souvent que d'autres, en raison de leur L1, l'aspect progressif. Notre comparaison des récits en français L2 et japonais L1 a effectivement montré que des formes progressives sont utilisées en japonais L1 dans les récits et des formes auxiliées dans les récits en français L2 mais l'analyse détaillée des contextes d'occurrence de ces formes reste à faire. Toutefois, ce que montrent aussi les analyses, conformément à ce qu'observe aussi Trévisiol (2003) pour des récits de films muets, c'est que l'emploi d'un temps passé pour le récit fictionnel est une pratique répandue en japonais L1, alors que les récits en français L1 sont tous au présent, ce qui semble aussi être le cas dans les récits en allemand d'après plusieurs études (Tomita, 2013 ; Stutterheim et Carroll, 2005). Le recours par des apprenants nippophones à des formes auxiliées en français L2 pourrait aussi résulter d'un ancrage conceptuel « passé » du récit. On ne peut donc totalement exclure cette hypothèse de l'expression d'un contraste temporel au moyen de l'auxiliation, initialement écartée du fait que, dans l'étude 1, la consigne précisait clairement de situer le récit dans le « maintenant » de l'énonciation. Plusieurs études ont montré que les apprenants avancés eux-mêmes ne contrôlent pas la dimension conceptuelle dans la production du discours, il n'est donc pas étonnant qu'en dépit de la consigne, les apprenants conceptualisent les événements dans un intervalle temporel antérieur à l'ici-maintenant comme ils ont l'habitude de le faire en L1. L'influence de la conceptualisation « passée » en japonais L1 comme la grammaticalisation de l'aspect progressif en L1 sont donc aussi susceptibles de motiver l'emploi des auxiliaires en français L2.

77 Deux autres hypothèses doivent être reconsidérées, l'hypothèse du discours, présentée en introduction et testée dans l'étude 2, et l'hypothèse du transfert phonologique, qui a émergé au cours de nos analyses. L'hypothèse d'une influence de la structure discursive et de l'emploi d'un pronom étendu [ila] / [ilzō] est étayée par le fait qu'au pluriel l'ensemble [ilzō] avec la voyelle [z] de liaison est employé très tôt alors que c'est une expression plurielle complexe, comme le sont les formules, communément appelées *chunks*, du type *je ne sais pas* ou *je voudrais* en français. Leur emploi n'est pas analysé et ne signifie pas une maîtrise de la négation et de son

placement ou, sans parler de l'usage, de la formation morphologique du conditionnel. De la même façon, l'hypothèse discursive stipule que ces ensembles *[ila]/[ilzō]* pourraient être utilisés par les apprenants, en début d'énoncés de maintien de la référence à l'entité topique, comme des pronoms étendus qui, contrairement au simple pronom *[il]*, ont l'avantage d'exprimer le nombre singulier *versus* pluriel, sans que ces voyelles ne soient analysées comme des verbes fléchis. De fait, l'analyse des récits a montré qu'en français comme en japonais, les entités constituent des éléments centraux pour organiser la référence et la cohésion narrative, ce qui favorise l'appropriation de la structure narrative ainsi que la réanalyse des éléments de cohésion que sont les pronoms de maintien de la référence aux entités. En français, le pronom personnel sujet, même élidé, est saillant, souvent en début d'énoncé, et systématique, ce qui en fait, avec les éléments qui le suivent – *[ila]* ou *[i(l)zō]* –, un candidat de choix à l'appropriation et à la réanalyse par l'apprenant. D'après nos analyses, l'hypothèse est partiellement vérifiée. En effet, il n'y a qu'un seul récit, un récit court, d'une apprenante dont la production est plus hésitante, dans lequel [a] n'est employé qu'avec le pronom *il*. Dans les trois autres récits, [a] est aussi utilisé entre le SN sujet et le verbe lexical, ce qui témoigne d'une analyse de cet élément comme morphème verbal et réfute l'hypothèse d'un élément non analysé de maintien de la référence. L'hypothèse d'un pronom étendu n'est pas totalement écartée pour un stade donné.

78 C'est d'ailleurs ce récit d'une apprenante moins avancée qui illustre le mieux la dernière hypothèse explicative de l'auxiliation. Dans ce récit, l'apprenante produit et reformule la voyelle intercalaire entre le pronom et le verbe, ce qui est à mettre en relation avec des aspects prosodiques du japonais, notamment la structure syllabique ouverte et simple du japonais (C ou CV) contre la structure fermée et complexe du français (CVC, CCV, surtout VC) et la tendance des apprenants japonais à insérer en français L2 des voyelles épenthétiques (Detey *et al.*, 2016 ; Sauzedde, 2018). La production du pronom *il* va donc à l'encontre de la structure syllabique de l'apprenant nippophone alors que la production de *[ila]* l'épouse au contraire. De plus, [a] fait partie des cinq voyelles du système vocalique japonais et des voyelles épenthétiques attestées dans l'acquisition du français (Sauzedde, 2018). Aussi l'hypothèse selon laquelle les apprenants nippophones en cours d'acquisition de la structure syllabique du français insèrent une voyelle épenthétique entre le pronom personnel sujet et le verbe à initiale consonantique pour des raisons rythmiques, est vérifiée. Cet élément nous semble constituer une pièce centrale du puzzle. En effet, on peut supposer que la ou les voyelles postposée(s) au pronom *il* pour des raisons phonologiques devienne(nt) graduellement fonctionnelle(s) d'un point de vue morphosyntaxique. La structure « il + [a] + V » serait d'autant plus résistante qu'elle épouse la structure morique de la L1 et existe dans la langue cible.

79 On peut penser que ces motivations initiales à utiliser le pronom personnel sujet et une voyelle, conjuguées à une conceptualisation L1 « passée » du récit et de situations en déroulement, vont conduire l'apprenant à développer des CVA comme des formes verbales appropriées en situation narrative. Par conséquent,

même si nous n'avons pas mené d'analyse discursive du récit en allemand L1, on peut comprendre *a contrario* que l'auxiliaire n'est pas aussi massivement utilisé dans les récits en français L2 des germanophones. En effet, les raisons liées à la L2 valent autant pour les apprenants germanophones que nippophones, mais les incitations à auxilier liées à la L1 diffèrent. Les propriétés phonologiques, sémantiques et grammaticales de la L1 qui favorisent le recours à l'accord ne sont pas présentes en allemand : la structure VCC est présente en allemand (il veut, *er will [erwil]*), le temps du récit fictionnel est le présent (Stutterheim et Carroll, 2005) et non le passé comme en japonais (Tomita, 2013), l'aspect progressif n'est pas grammaticalisé et le récit est organisé sur l'enchaînement des intervalles temporels (Tomita, 2013 ; Stutterheim et Carroll, 2005).

80 Enfin, ces résultats demandent à être confrontés à des études de données provenant d'autres combinaisons langagières L1-L2 et à des études longitudinales qui permettent de comprendre la dynamique du développement au cœur de nos interrogations.

Références bibliographiques

- ÅGREN, M. et VAN DE WEIJER, J. 2013. Input Frequency and the Acquisition of Subject-Verb Agreement in Number in Spoken and Written French. *Journal of French Language Studies* 23 (3) : 311-333.
- ALDERSON, J. C. et HUHTA, A. 2005. The Development of a Suite of Computer-Based Diagnostic Tests Based on the Common European Framework. *Language Testing* 22 (3) : 301-320.
- BARLOW, M. 1999. Agreement as a Discourse Phenomenon. *Folia Linguistica* 33 (1-2) : 187-210.
- BENAZZO, S. et STARREN, M. 2007. L'émergence de moyens grammaticaux pour exprimer les relations temporelles en L2. *Acquisition et interaction en langue étrangère – Aile* 25 : 129-157. En ligne à l'adresse suivante : <https://journals.openedition.org/aile/2513>.
- BLOM, E., VAN DE CRAATS-OOSTERWOLD, I. et VERHAGEN, J. (éd.) 2013. *Dummy Auxiliaries in First and Second Language Acquisition*. Berlin – Boston : De Gruyter.
- BOYÉ, G. et BONAMI, O. 2003. Supplétion et classes flexionnelles. *Langages* 37 (152) : 102-126.
- DETEY, S. et NESPOULOUS, J.-L. 2008. Can Orthography Influence Second Language Syllabic Segmentation? Japanese Epenthetic Vowels and French Consonantal Clusters. *Lingua* 118 (1) : 66-81.
- DETEY, S., RACINE, I., KAWAGUCHI, Y. et EYCHENNE, J. (éd.) 2016. *La prononciation du français dans le monde : du natif à l'apprenant*. Paris : CLE International.
- GIULIANO, P. 2003. Negation and Relational Predicates in French and English as Second Languages. In C. DIMROTH et M. STARREN (éd.), *Information Structure and the Dynamics of Language Acquisition*. Amsterdam – Philadelphie : J. Benjamins : 119-157.

- GRANGET, C. 2014. Pourquoi l'acquisition des pronoms est plus simple que celle des articles: apport du japonais L1 dans l'expression de la référence aux entités en français L2. In F. NEVEU, P. BLUMENTHAL, L. HRIBA, A. GERSTENBERG, J. MEINSCHAEFER et S. PRÉVOST (éd.), *SHS Web of Conferences. Actes du 4^e congrès mondial de Linguistique française – CMLF 2014 (Berlin, 19-23 juillet 2014)*. Les Ulis: EDP Sciences. Vol. 8: 1519-1536. En ligne à l'adresse suivante: https://www.shs-conferences.org/articles/shsconf/pdf/2014/05/shsconf_cmlf14_01358.pdf.
- GRANGET, C. 2015. Les fonctions aspectuelles des constructions verbales auxiliées dans les récits d'apprenant-e-s anglophones en français L2. In M. PALOHEIMO et E. HAVU (éd.), *L'acquisition de constructions verbales en langue étrangère*. Mémoires de la Société néophilologique de Helsinki, vol. XCIX. Helsinki: Société néophilologique: 25-45.
- HABERZETTL, S. 2003. "Tinkering" with Chunks. Form-Oriented Strategies and Idiosyncratic Utterance Patterns without Functional Implications in the IL of Turkish Speaking Children Learning German. In C. DIMROTH et M. STARREN (éd.), *Information Structure and the Dynamics of Language Acquisition*. Amsterdam – Philadelphie: J. Benjamins: 45-63.
- HAIG, G. et FORKER, D. 2018. Agreement in Grammar and Discourse: A Research Overview. *Linguistics* 56 (4): 715-734.
- KLEIN, W. et PERDUE, C. 1997. The Basic Variety (or: Couldn't Natural Languages Be Much Simpler?). *Second Language Research* 13 (4): 301-347.
- KLINGLER, D. 2003. Spécificité du dispositif créé par le marqueur *wa* en japonais: comparaison avec le français. *Travaux de linguistique* 47: 163-179.
- LABRUNE, L. 2012. Questioning the Universality of the Syllable: Evidence from Japanese. *Phonology* 29 (1): 113-152.
- LAMBERT, M., CARROLL, M. et STUTTERHEIM, C. VON 2008. Acquisition en L2 des principes d'organisation de récits spécifiques aux langues. *Acquisition et interaction en langue étrangère – Aile* 26: 5-10. En ligne à l'adresse suivante: <https://journals.openedition.org/aile/2812>.
- LAMBRECHT, K. 2000. Prédication seconde et structure informationnelle: la relative de perception comme construction représentative. *Langue française* 127: 49-66.
- LECLERCQ, P. et LENART, E. 2013. Discourse Cohesion and Accessibility of Referents in Oral Narratives: A Comparison of L1 and L2 Acquisition of French and English. *Discours* 12: 1-31. En ligne à l'adresse suivante: <https://journals.openedition.org/discours/8801>.
- LEHMANN, C. 1988. On the Function of Agreement. In M. BARLOW et C. A. FERGUSON (éd.), *Agreement in Natural Language: Approaches, Theories, Descriptions*. Stanford: Center for the Study of Language and Information (CSLI): 55-65.
- MAYER, M. 1969. *Frog, Where Are You?* New York: Dial Books for Young Readers.
- NOYAU, C., HOUDAÏFA, E.-T., VASSEUR, M.-T. et VÉRONIQUE, G. D. 1995. The Acquisition of French. In R. DIETRICH, W. KLEIN et C. NOYAU (éd.), *The Acquisition of Temporality in a Second Language*. Amsterdam – Philadelphie: J. Benjamins: 145-209.
- PARODI, T. 2000. Finiteness and Verb Placement in Second Language Acquisition. *Second Language Research* 16 (4): 355-381.
- SAUZEDDE, B. 2018. *Acquisition de la structure syllabique du français par les apprenants japonais*. Thèse de doctorat. Université de Nantes.

- SCHIMKE, S. 2013. Dummy Verbs and the Acquisition of Verb Raising in L2 German and French. In E. BLOM, I. VAN DE CRAATS-OOSTERWOLD et J. VERHAGEN (éd.), *Dummy Auxiliaries in First and Second Language Acquisition*. Berlin – Boston : De Gruyter : 307-338.
- SCHIMKE, S., COLONNA, S., FUENTE, I. DE LA et HEMFORTH, B. 2018. L1-Einfluss und allgemeine Lernereffekte bei der Auflösung ambiger Pronomen in einer L2. In S. SCHIMKE et H. HOPP (éd.), *Sprachverarbeitung im Zweitspracherwerb*. Berlin – Boston : De Gruyter : 221-246.
- SCHMIDT, T. et WÖRNER, K. 2009. EXMARaLDA – Creating, Analysing and Sharing Spoken Language Corpora for Pragmatic Research. *Pragmatics* 19 (4) : 565-582.
- STARREN, M. 2001. *The Second Time. The Acquisition of Temporality in French and Dutch as a Second Language*. Thèse de doctorat. Université de Tilbourg.
- STUTTERHEIM, C. VON et CARROLL, M. 2005. Subjektwahl und Topikkontinuität im Deutschen und Englischen. *Zeitschrift für Literaturwissenschaft und Linguistik – LiLi* 35 (3) : 7-27.
- TAMBA, I. et TERADA, A. 1991. La phrase japonaise et son double dispositif d'intégration des noms : les particules dites relationnelles et casuelles. *Langages* 25 (104) : 33-45.
- TOMITA, N. 2013. Strategies for Linking Information by German and Japanese Native Speakers and by German Learners of Japanese. *International Review of Applied Linguistics in Language Teaching* 51 (2) : 117-149.
- TRÉVISIOL, P. 2003. *Problèmes de référence dans la construction du discours par des apprenants japonais du français, langue 3*. Thèse de doctorat. Université Vincennes-Saint-Denis – Paris 8.
- VAINIKKA, A. et YOUNG-SCHOLTEN, M. 1996. Gradual Development of L2 Phrase Structure. *Second Language Research* 12 (1) : 7-39.
- VAN DE CRAATS, I. 2009. The Role of *Is* in the Acquisition of Finiteness by Adult Turkish Learners of Dutch. *Studies in Second Language Acquisition* 31 (1) : 59-92.
- VAN DE CRAATS, I. et VAN HOUT, R. 2010. Dummy Auxiliaries in the Second Language Acquisition of Moroccan Learners of Dutch : Form and Function. *Second Language Research* 26 (4) : 473-500.
- VERHAGEN, J. 2009. Temporal Adverbials, Negation and Finiteness in Dutch as a Second Language : A Scope-Based Account. *International Review of Applied Linguistics in Language Teaching – IRAL* 47 (2) : 209-237.
- VÉRONIQUE, G. D. 2009. *L'acquisition de la grammaire du français langue étrangère*. Paris : Didier.
- VIBERG, Å. 2002. Basic Verbs in Second Language Acquisition. *Revue française de linguistique appliquée* 7 (2) : 61-79.
- YAZAWA, K., KONISHI, T., HANZAWA, K., SHORT, G. et KONDO, M. 2015. Vowel Epenthesis in Japanese Speakers' L2 English. In THE SCOTTISH CONSORTIUM FOR ICPHS 2015 (éd.), *Proceedings of the 18th International Congress of Phonetic Sciences – ICPHS 2015*. Glasgow : University of Glasgow : 1-4. En ligne à l'adresse suivante : <https://www.internationalphoneticassociation.org/icphs-proceedings/ICPhS2015/Papers/ICPHS0969.pdf>.